9-9-69

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lavoixpublicquea00ch

LA VOIX publicque, AV ROY.

1624.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottavienſis

DC
129
.A3V6
1631

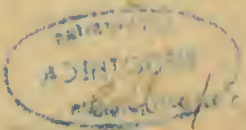

LA VOIX PVBLIQVE AV ROY.

IL y a quelques temps, Sire, que l'on a veu courir par Paris, & dans voſtre Cour, vn certain petit liuret, intitulé (Le Mot à l'Aureille) comme s'il euſt contenu tous les myſterieux ſecrets de voſtre Eſtat, ce qui a rendu vn chacun deſireux d'en entendre la lecture ; de ſorte qu'il a ſeruy d'entretien à toutes les bonnes cõpagnies, parmy leſquelles chacun s'eſt meſlé d'en dire ſon opinion: En quoy les iugemens ſe ſont rencõtrez aſſez diuers.

Les vns ſouſtenans que ceſt eſcrit n'eſtoit remply que d'impoſtures ; autres au rebours, qu'il ne falloit mettre la main à la plume pour en raconter ſi peu ; autres que ceſt Eſcriuain ne s'eſtoit amuſé qu'à depeindre les deffauts exterieurs du Surintendant, ſans cotter les fautes qu'il cõme, contre l'Eſtat ; autres s'eſtomacquoient contre cet eſcrit, ſans en pouuoir

dire les raiſons ; autres aſſeuroient qu'il y auoit aſſez de verité pour ſeruir d'aduertiſſement au procez de la Vieuuille. Mais tous ſe ſont rencontrez & demeurez d'accord que ce n'auoit eſté que la paſſion qui auoit animé ceſt autheur, lequel d'abord ſe fait aſſez cognoiſtre pour vn captif penſionnaire, que le deſpit de ſe veoir biffé de deſſus l'eſtat a mis aux champs pour declamer contre le Marquis, tout preſt à chanter la palinodie, & de le loüer hautement comme le plus parfait des hõmes, au cas qu'on le veuille reſtablir & luy faire toucher finance, ainſi qu'il ſe peut facilement recueillir par la lecture de ſon diſcours.

C'eſt bien la verité, Sire, que la calomnie & la flatterie ſont ordinairement les deux puiſſants fleaux qui perſecutent & ruinent tous ceux qui ſont eſleuez aux grandes charges, & qui par diuers moyẽs ſapent inſenſiblement leur fortune : la meſdiſance enuieuſe s'efforçant de noircir toutes leurs actions, & la complaiſance flateuſe auec laquelle on les chatoüille en leurs erreurs, eſt celle qui faict perir tous les iours la plus part des Grands

dans l'entretien de leurs deffauts.

Qui ſe peut garantir de ces deux perilleux eſcueils, ſe peut dire heureux & ſage tout enſemble. Le premier s'éuite par vne ſuitte de genereuſes actions l'eſquelles auec le temps r'ameinent les paſſions à la raiſon, & faict bouquer l'enuie; la vraye vertu n'eſtant ſubiette a s'eſtonner par le bruit d'vn vaudeuille. Et pour le ſecond, l'homme ne s'y laiſſe ſurprendre, quand il a plus d'apprehenſion de faillir, que de preſomption d'auoir bien faict.

Or ce que i'ay maintenant à repreſenter à V.M. n'eſt pas vn diſcours de meſdiſance, ny vne raillerie complaiſante, c'eſt vne verité la plus importante, Sire, qui puiſſe eſtre auiourd'huy annoncee à vn grand Roy, dans l'vrgente neceſſité du reſtabliſſement de ſes affaires. Ce n'eſt pas auſſi la penſee d'vn ſimple particulier, mais celle de tous les gens de bien, & de tous les iudicieux perſonnages de voſtre Eſtat. En vn mot, C'eſt la voix publicque.

Chacun ſçait, & l'experience a peu faire cognoiſtre à V. M. que tout le bon-

heur d'vne Monarchie dessend de la composition du Conseil du Prince; S'il a prés de sa personne, ou dans l'administration de ses affaires des gens bien censez, d'experience solide, & de probité recognuë, assurement son regne est heureux, le corps de son Royaume s'affermit dans l'ordre, & la prosperité remplit ses subiets de biens, à la gloire du Prince & benediction du peuple. Si au rebours ceux qui sont recognus auoir basty leur fortune aux despens de leur Prince, & des ruïnes publicques. substituent dans le credit, sans craintes d'estre recherchez, ny punis de leurs meffaits: Si les meschans s'y auctorisent, & les ignorans y tiennent les resnes du gouuernement, infailliblement le Monarque u & la Monarchie se consomment dans leurs propres confusions; le peuple l'anguit soubs l'oppression; & la calamité generale donne courage aux voisins d'en projetter l'vsurpation, & d'en auancer la ruïne.

La memoire des choses passees, Sire, peut faire ressouuenir V. M. si ceste these est veritable, ou non. Et pour luy faire cognoistre clairement que tous les mal-

heurs qui ont affligé voſtre Couronne ont pris leur ſource de ce deffaut, ie ne craindray de repreſenter ſuccinctement aux yeux de V. M. les choſes qu'elle a veu elle meſme durant ces annees dernieres. Que ſi quelques bons Peres luy ont quelques fois perſuadé, que les pechez, ou deſobeïſſances de ſes ſubiets, auoient attiré l'ire de Dieu ſur nos teſtes, & procuré les calamitez qui ont opprimé la France, tant du temps de la Ligue, que depuis le coup parricide qui a porté le Roy voſtre pere au tombeau; on leur peut auſſi alleguer, Sire, que l'infidelité & ignorãce de ceux, auſquels V. M. auoit confié le maniment de ſes affaires, y ont contribué beaucoup plus que les pechez de vos ſubiets, que la malice eſtrangere a ſceu abuſer de faulx pretextes, à quoy meſme noſtre foibleſſe a conſenti pour complaire à des dominations eſtrangeres, qui ont ſceu d'autre coſté aſtucieuſement gaigner les eſprits de ceux auſquels V. M. s'eſt confié le plus.

Si tous ceux qui ont poſſedé l'honneur de vos bonnes graces, & entrepris l'adminiſtration de vos affaires, euſſent eu les

intentions droictes, & autant penſé à vous ſeruir, qu'à eſtablir leur fortune, aſſeurément, Sire, V. M. n'auroit reſſenty les deſplaiſirs qu'elle a receu, ſon Eſtat n'auroit eſté deſolé comme il eſt, ny le pauure peuple ſouffert les miſeres qu'ils endurent encores auiourd'huy.

Permettez, Sire, que ie prenne vn peu les choſes de plus loing, diſons que Villeroy & le Chancelier Sillery auec leur fauſſe reputation de probité imaginaire, ont empoiſonné la plus part des eſprits de voſtre Conſeil, & par leur premiere conniuence auec le Marquis d'Ancre, ont ietté les premiers fondemens de tous nos malheurs, chacun d'eux n'ayant penſé qu'à regner, ou à complaire à autruy pour regner, ſans ſe ſoucier que deuiendroit V. M. ny la Royne voſtre Mere, ny l'Eſtat, pourueu qu'ils ſubſiſtaſſent en credit, à quelque prix que ce fuſt, c'eſtoit le but de leur ambition, & comme chacun d'eux vouloit commander abſolument, cela fut cauſe que ces trois ne peurent durer longuement en bonne intelligence.

A ces trois ſuccederent trois autres

auec

auec leurs ſuppoſts, leſquels au lieu de prendre exemple, ſur le courant de la fortune de celuy qu'ils auoient fait tuer, feirent au contraire cent fois pis, que ceux en la place deſquels ils s'eſtablirent.

A la verité le Mareſchal d'Ancre diſſipa les finances de la Baſtille auec le conſentement de Villeroy & du Chancelier, à quoy Mangot, Barbin, & l'Eueſque de Luçon ne reſiſterent pas comme ils deuoient; Puis ſur la fin il perſecuta les Grands du Royaume: mais Luyne non content d'auoir rauy les grandes richeſſes de cet eſtranger, il a volé à la face du Conſeil, le plus beau du Domaine de V. M. & tous les plus clairs deniers de voſtre Eſpargne, & ſans conſiderer le bien de voſtre ſeruice, il s'eſt tout à faict ietté dans la faction d'Eſpagne pour s'appuyer contre la Royne voſtre Mere, s'eſtant ſi eſtroitemẽt ligué auec l'Eſpagnol, qu'en ſa faueur il a faict en ſorte qu'on enuoya le Duc d'Angouleſme en Allemagne, pour y faciliter les affaires d'Auſtriche: De plus nous auons abandonné tous les anciens alliez de ceſte Couronne, interrompu l'intelligence durant quatre ans

auec les Eſtats de Holande, mis en nonchalance la conſeruation des Suiſſes, cõſenty à la priſe de Iulliers, du Palatinat, de la Veltoline, meſpriſé l'alliance auec Angleterre, & fomenté la guerre ciuile au milieu de voſtre Royaume.

Non contant de tout ce que deſſus, pour retirer quelque argent qui eſtoit au Mont de Pieté de Rome, il a de haute lutte reſtably les Ieſuittes dans Paris, cõtre les formes ordinaires de la Iuſtice, & notables Arreſts de voſtre Parlement. En vn mot le Mareſchal d'Ancre a troublé l'Eſtat, en attaquant quelques Seigneurs du Royaume, & Luyne pour s'agrandir a ſappé les loix fondamentales de la Monarchie, ayant ſi dignement ſeruy le Roy Catholique durant qu'il a gouuerné, que ſon Ambaſſadeur mandant des nouuelles a Bruxelles eſcriuit ces mots en ſa lettre, (los negocios de Francia van como lo deſeamos.) Et de faict l'Eſpagnol n'euſt ſceu ſouhaitter autre choſe que ce que nous auons faict pour l'eſtabliſſement de ſes affaires, le tout au grand preiudice de celles de V. M. & de la Couronne.

Voila, Sire, comme les bons Conſeillers ont abuſé de voſtre bonté. Cependant ſi iamais pauures creatures furent obligees à vn grand Prince, c'eſtoit Luyne & ſes freres. Chacun ſçait & la plus-part de la France a veu ceſte hiſtoire, & ſi V. M. daigne faire parcourir ſa memoire ſur tous leurs deportemens durant l'adminiſtration qu'ils ont eu de voſtre Royaume, elle trouuera qu'il n'y euſt iamais de plus ambitieux coquins, de plus ingrats ſeruiteurs, de plus hardis impoſteurs, de plus ſignalez voleurs, & de plus perfides miniſtres, la memoire deſquels deuroit eſtre execrable à la poſterité, & maudite des viuans, afin de faire voir au monde que V. M. hait les meſchans, & qu'elle a du reſſentiment du mal qu'on luy faict.

C'eſt en vain, Sire, d'eſperer qu'vn grand Monarque puiſſe eſtre dignement ſeruy s'il ne punit les forfaictures de ſes Miniſtres, & ne condamne la memoire des ſcelerats. Outre que le Prince & l'Eſtat s'en trouue mieux ſecouru; cela ſert encore à contenir les eſprits mal faiſans en leur deuoir, l'experience faiſant co-

gnoistre que tel a exercé vne charge honorablement & en homme de bien sous vn Roy Iusticier, qui eust faict tout le rebours soubs vn Monarque trop clement. Ainsi vn Estat corrompu comme celuy de France a besoin d'exemple de punition, si on veut contenir les hommes en leur deuoir & refrener leur malice, autrement il n'y a rien de plus certain que tout continuera à aller de pis en pis.

A l'insolence de ces trois freres, Puisieux & le Chancelier ont succedé, l'vn fol à porter marotte, & l'autre malicieux comme vn vieux singe, qui par bon heur a eu plus de reputation à contrefaire l'homme de bien qu'il n'a eu de prudence à le tesmoigner par effect, estant vne maxime infaillible que iamais Patelin ne fut iudicieux. La multiplicité de ses actiõs sordides sont preuues suffisantes du naturel du personnage, qui n'a sceu sagement viure dans le monde, ny honnorablement s'en retirer, quoy qu'il en ait eu toutes les occasions à souhait, & le pouuoir tout ensemble, s'il eust esté doüé d'autant de preuoyance, que de salle auarice.

Cependant, Sire, voſtre Eſtat a pati grandement par les exorbitantes fautes que telles ſortes de gens ont commiſes, iuſques là qu'il y va de la honte pour voſtre Couronne de les mettre en lumiere. C'eſt pourquoy ie m'en tais pour pleurer les malheurs où ils ont plongé voſtre Royaume, à quoy il eſt quaſi comme impoſſible de pouuoir remedier, ſinon par vne grace ſpeciale de Dieu, vigilance de V. M. & bons aduis des Miniſtres de l'Eſtat.

I'ay eſtimé neceſſaire, Sire, de vous ramenteuoir toutes ces choſes, affin qu'en les repaſſant par la memoire, elle iuge plus facilement combien il importe d'eſtablir des perſonnes gens de bien, fidelles & capables dans ſon Conſeil, puis que tant de malheurs ſont arriuez & peuuent encores arriuer, ſi V. M. ny pouruoit par ſa prudence.

C'eſt donc auec tres-grande raiſon, Sire, que i'ay propoſé dés le commencement à V. M. que le bon-heur & la gloire d'vn Prince depend de l'eſtabliſſement d'vn bon Conſeil: cela eſtant ie la ſupplie tres-humblement de conſiderer ce qu'el-

le peut eſperer maintenant de ſes Conſeillers, & auoir agreable que ie luy rapporte en ce diſcours quelle croyance on en a, & ce que i'en ay recueilly.

Voſtre Conſeil eſt à preſent compoſé de la Royne voſtre Mere, des Cardinaux de la Rochefoucault, & de Richelieu, du Conneſtable, du Garde des Seaux, & du Marquis de la Vieuuille. Voila, Sire, les ſix perſonnes qui ſont admiſes dans le ſecret de vos Conſeils. Reſte maintenant à repreſenter à V. M. comme les choſes ſe paſſent, ce qu'on eſpere de la reſtauration des deſordres, & ce que la Voix Publique dict de ces perſonnages. Commençons par la Royne voſtre Mere.

Chacun vous loüe, Sire, d'auoir introduict ceſte vertueuſe Princeſſe dans voſtre Conſeil, c'eſt vne action qui redonde à l'honneur de l'vn & de l'autre, & vn teſmoignage d'amour & de iuſtice, dont le public ſe reſiouit, d'autant que de ceſte bonne & neceſſaire inteligence depend la tranquilité du Royaume, & de ceſte eſtroite vnion la ruine de tous ceux qui voudroient ſe meſler de broüiller voſtre Eſtat, ainſi qu'ont fait pluſieurs, qui ſoubs

pretexte de vous ſeruir, ont ſemé de la diuiſion entre vos Maieſtez pour s'emparer de voſtre auctorité, & eſtablir leurs affaires.

Nul ne doute, Sire, que V.M. n'aye du bon-heur ce conferer auec la Royne ſa Mere ſur les choſes importantes de ſon Eſtat; d'autant que l'experience qu'elle a de ce qui s'eſt paſſé, peut grandement ſeruir à la rencontre des occurrences des affaires preſentes, & ce qui doit vous conſoler le plus, c'eſt qu'il ſemble que vous ne pouuez auoir aucune deffiance de ceſte Princeſſe, eſtant certain qu'elle ne peut ſe diuiſer d'auec V. M. ſa grandeur, ſon bon-heur, & ſon repos dependant de la proſperité & bonne conduite de voſtre Eſtat. Elle n'en ſçauroit trouuer ailleurs de plus aſſeurez, ny de plus honorables. Et d'autre part V. M. ne ſe peut mieux fortifier contre les broüillons que d'entretenir ceſte ſaincte correſpondance, laquelle ne peut eſtre trauerſee que par des eſprits malins & diables incarnez.

Quant au Cardinal de la Rochefoucault, c'eſt vn Prelat digne veritablement de grande conſideration; car s'il fait, ou

tollere le mal, on dit que ce n'eſt à mauuaiſe intention, ſon eſprit & ſon corps n'allant qu'entant que les Peres le pouſſent, employant toutes les forces de ſon ame, non aux affaires de voſtre Royaume, mais bien au ſoin d'introduire par toutes vos villes vne fourmiliere de Cõuents, au lieu des Egliſes que feu ſon grãd pere a ruïnees: comme auſſi à conuertir auec l'argent du Clergé, force Miniſtres, en compenſation de tant de pauures Catholiques que ſon pere a aſſommez durant les guerres ciuiles de la Religion.

Pour le Cardinal de Richelieu, les Courtiſans le tiennent raffiné iuſques à 22. carats, & les clair-voyans ont opinion que ſon naturel courageux l'engagera à bien faire pour auoir de la gloire: car eſtant habile & prudent, comme il eſt, il ny a point d'apparence qu'il aille cercher autre appuy qu'en l'authorité legitime de V. M. ny autre ſubiect pour employer la grandeur de ſon eſprit, que dans la bonne conduite de vos affaires: autrement tout le monde luy coureroit ſus, & ſeroit deſcredité à iamais, qui eſt tout ce qu'il doit apprehender.

Quelques

Quelques autres ont encores ceſte eſperance qu'eſtant iſſu d'vn pere bon Frãçois, & qui comme fidelle ſubiect a ſi dignement ſeruy Henry III. durant les furieuſes bourraſques de la Ligue, il imitera vn ſi braue caualier; & que ſans s'arreſter aux intereſts d'Eſpagne, ny des Cagots, il embraſſera ceux de V. M. comme vn autre Cardinal George d'Amboiſe, à fin de releuer ceſt Eſtat menaſſé de toutes parts de ruïnes euidentes, s'il n'y eſt genereuſement, ie repete encore genereuſement, & promptement remedié.

Les merites du Conneſtable l'ont mis où il eſt, ceux qui le haïſſent ne luy veulent mal, que pour raiſon qu'il ne fut iamais dans la cabale Eſpagnole, ſon genereux courage luy faiſant deſirer tous les iours d'eſtre plus ſourd qu'il n'eſt, tant il a à contre-cœur d'entendre les choſes qui ſe paſſent ſi contraires à l'honneur de V. M. & reputation de ſon Eſtat: ſon iugement net, & l'experience que l'aage luy a acquis, luy donne vne grande cognoiſſance des affaires du Royaume. Que s'il auoit l'auctorité de remedier aux fautes qui ſe commettent, la France receuroit le

ſecours qu'elle doit attendre d'vn ſi grād perſonnage, auquel il n'y a rien à ſouhaiter qu'vne prolongation d'annees, à quoy pluſieurs ſe perſuadent que Monſieur d'Eſpernon meſmes ne refuſera de ioindre ſes vœux & prieres.

Le Garde des Sceaux a eſté choiſi du ſeul mouuement de V. M. C'eſt la verité, Sire, que chacun le tient pour homme plain de probité, d'integrité, & bien affectionné à voſtre ſeruice, & auquel on peut appliquer ce que dit Solomon, (Ab occurſu faciei cognoſcitur vir ſenſatus,) il ne luy manque qu'vn peu plus de courage & de hardieſſe pour s'oppoſer à ce qu'il voit de mal deuant ſes yeux: Que ſi en cela il ne teſmoigne plus de vigueur, ce n'eſt pas qu'il n'en reçoiue du deſplaiſir en l'ame, mais c'eſt qu'il preuoit que ſes iuſtes efforts ſeront inutiles, tant que V. M. donnera vne entiere croyance aux conſeils chimeriques de celuy qui s'ingere de vouloir gouuerner tout ſeul.

Pour ce qui eſt de la perſonne du Marquis de la Vieuuille, on dit que pluſieurs des ſiens s'efforcent de perſuader au mōde qu'il eſt tres habile homme, mais il a

ce malheur que perſonne ny veut adiouſter foy, non plus qu'aux nouuelles de l'arriuee de la flotte d'Eſpagne, on a beau publier ſon committimus, & raconter que c'eſt luy qui gouuerne tout, (ne per æquo) le public ſe fie auſſi peu en ſa conduitte, qu'en la prud'hommie du fraizé Duret.

Il eſt vray, Sire, que quelques-vns ſouſtiennent qu'il eſt copieux en belles conceptions, & que le Duc de Neuers & luy ſeroient les plus grands perſonnages de l'Europe, s'ils auoient la capacité de mettre leurs entrepriſes en execution: & que ſi le Marquis ne reüſſit bien aux ſiennes, ceſte diſgrace ne luy procede que de ce que tous les eſprits ſont diſſipez par la meditation perpetuelle de ſes intriques, dans leſquelles il oublie les ſolides, ſa teſte reſſemblant à ces caualles des pays Meridionnaux qui ne conçoiuent que du vent; ou à ces hommes incapables à la generation, leſquels meurent d'enuie d'embraſſer leurs femmes, mais pour tout cela rien n'en reüſſit au profit du meſnage. Voila en effect comme l'on dépeint la Vieuuille, & ne croy pas que du Montier

le puiſſe crayonner de plus naïues couleurs.

Tous ces deffauts, Sire, ſont grands en la perſonne d'vn Miniſtre confident, neantmoins en voicy encore d'autres plus conſiderables, & qu'on tient inſeparables d'auec luy, Aſſauoir vne agitation perpetuelle d'eſprit & vn changement perpetuel de deſſeins, toutes ſes reſolutions n'ayants non plus d'arreſt dans ſa teſte, que le vif argent dans le cruſol d'vn Orfeure, changeant ordinairement le ſoir ce qu'il aura reſolu le matin, puis il retourne à ce qu'il a changé, ou faict des deſſeins tout nouueaux, auec des reſolutions toutes nouuelles, allant ainſi de blanc en noir, & de noir en blanc, ſelon les diuerſes conceptions qu'il ſe forme, ou aduis qui luy agreent, reſſemblant de ceſte façon à ceux qui ne gueriſent iamais vn mal à cauſe de la multiplicité des remedes deſquels ils ſe ſeruent, pour n'en ſçauoir l'vſage d'vn bon. Toutes leſquelles perilleuſes virevoltes, ne ſe peuuent faire, Sire, qu'auec vn notable preiudice de vos affaires, leſquelles requierent vn concert d hommes ſolides & iudicieux;

autrement l'Archeueſque d'Aix aura raiſon de dire que voſtre Eſtat ira touſiours ſens deſſus deſſous, iuſques à ce qu'il en ait la direction.

Venons maintenant aux quatres Secretaires d'Eſtat, il ne ſera hors de propos d'en toucher vn mot, puis qu'ils ſont du nombre des principaux Officiers du Royaume. C'eſt la verité qu'on tient qu'il n'y a rien à redire à leur affection, & quoy qu'ils ſoient trauerſez en la fonction de leurs charges, il eſt certain que s'ils auoiẽt vn peu plus de liberté d'agir, ils releueroient les manquemens qu'on leur met ſus, & feroient paroiſtre qu'ils ne ſont ſi incapables comme on les accuſe. Pour Bulion il remarque aſſez les fautes qui ſe commettent auſſi bien que le Conneſtable, & quoy qu'il gronde entre les dents, neantmoins il n'oſe mordre de crainte que Tronſon ne le viſite.

Et d'autant que pluſieurs declament à toutes heures contre les deportemens du Pere Sigueran, alleguans que c'eſt choſe indecente à vn Confeſſeur de fureter continuellement parmy les Courtiſans pour eſcumer des nouuelles. Ie confeſſe,

Sire, que ie me fuſſe volontiers exempté de parler de ce perſonnage, de crainte que la verité n'offenſe, ou que la flatterie ne deſplaiſe à quelques vns: mais puis que l'office de Confeſſeur eſt auiourd'huy vne condition la plus cabaliſte du Royaume; ie croy qu'il n'y a point d'offenſe d'en diſcourir vn mot en paſſant.

Le public deſireroit, Sire, qu'il pleuſt à V. M. imiter pour ce regard la ſageſſe des Papes, & la prudence des Rois d'Eſpagne, leſquels ſe ſeruent bien de ces bons Peres, comme eſpions pour deſcouurir par leur entremiſe les ſecrets d'autruy, mais ils ſe donnent bien garde de leur declarer les leur, afin de ne point dependre d'eux, ny qui puiſſent ioüer le double: c'eſt pourquoy iuſques à preſent aucun Ieſuite n'a eu l'honneur d'eſtre Confeſſeur de leurs Saincteтez, ny des Rois Catholiques, ny des Roynes, ny des Infants & Infantes. Et de faict par le traicté du mariage d'Eſpagne auec Angleterre, on auoit eſtably vn Pere Dominiquain pour gouuerner la conſcience de la Princeſſe.

Voſtre Maieſté deuroit prendre exemple là deſſus, Sire, & conſiderer les incon-

ueniens où la France eſt tombee, & où V. M. peut encore tomber en rendant la Confeſſion du Louure hereditaire à la famille des Ieſuittes, comme l'Empire dans la maiſon d'Auſtriche; d'autre coſté les Eueſques & Prelats de voſtre Royaume deuroient auſſi rougir de honte de tollerer qu'ils ſoient exclus de l'adminiſtration de ce Sacrement en la perſonne de V.M. l'auctorité de laquelle n'a eſté attaquee que par ceux de ceſte Societé, leſquels pour brauer tout le Clergé, & ſe mettre en credit parmy les Princes Eſtrãgers ſe veulent perpetuer la direction de voſtre ame, de celle de la Royne Mere, de Monſieur, de Madame, des Princeſſes de Condé & de Conty, du Comte & Comteſſe de Soiſſons, & de la pluſpart des Seigneurs & Dames de voſtre Cour; iuſques là, qu'ils ſont ſi friands de ce meſtier, que le Pere Arnoul & le Pere Sigueran s'entregourmeroient volontiers pour veoir à qui depoſſedera ſon compagnon, afin d'entrer en credit pour cabaler les benefices, ſur leſquels ils font tous les iours mille friponneries. Hé! puis, Sire, eſcoutez preſcher ces bons Peres ſur le

mesprisde la Cour.

Le feu Roy Henry III. ayant choisi pour son Predicateur le sieur Rose Euesque de Senlis, au bout de quelques annees il desira qu'il fut aussi son Confesseur, surquoy ce Prelat s'excusa, remonstrant au Roy que du iour qu'il auroit ouy S. M. en confession, il falloit qu'il se desistast de la predication, d'autant qu'il croyoit estre mal seant dans l'esprit d'vn Predicateur de declamer en chaire contre les vices, qu'il sçait que son Souuerain luy a reuelé soubs le Sceau de Confession. L'enuie que les Iesuittes ont de continuer leurs cabales dans le Louure, les empeschera bien d'ensuiure ny d'imiter en ce poinct l'opinion d'vn si sage Euesque, ie n'en veux dire d'auantage, me suffisant d'auoir representé comme les autres Princes se gouuernent en cela, & d'auoir aduerty V. M. de prendre garde aux perils qui en peuuent arriuer.

Voila, Sire, tous les Ministres & principaux Officiers par les ressorts desquels vos affaires sont conduittes auiourd'huy, ensemble le iugement que la Voix Publique faict de chacun d'eux en particulier.

lier. Et veritablement on croit que V. M. peut estre vtilement assistee de si grands personnages, pourueu que la confusion ne se mette parmy eux, & que vous empeschiez par vostre prudence que la charette n'aille deuant les bœufs (ainsi que disent les bonnes gens des champs) c'est à dire, que les plus impertinens ne gourmandent les plus sages, car en ce cas il est impossible que vostre Conseil vous puisse dignement seruir.

Pour a quoy remedier, il seroit tres-à propos, Sire, que V. M. ordonnast tant pour la seureté de ses affaires, que pour la descharge de ses Ministres, que toutes les propositions qui se feront, ou resolutions qui se prendront, ayent à passer par le concert & pluralité des aduis de vostre Conseil. La question est maintenant de sçauoir si les choses se gouuernent de la sorte, & ce qu'en dit la voix Publique.

Le bruit est par tout, Sire, que la Vieuuille faict le Mareschal d'Ancre, le Luyne, le Puisieux, & la Puisieuse tout ensemble, presumant tant de luy, que dans vostre Conseil il entreprend de proposer, deliberer, & de resoudre tout; se fachant,

ſi les Secretaires rapportent, & ſi les autres ne concluent aux fins de cet vnique Senateur. Ainſi il ne faut qu'vn fol, dict le prouerbe, pour troubler toute la feſte.

Le plus grand malheur qui accompagne les Princes, Sire, c'eſt quand par vne trop grande confiance, ils ne prennent pas garde à la capacité de leurs fauorits, c'eſt quand ils ne ſçauent cognoiſtre la portee de leur cerueſle, dont s'enſuit ordinairement la ruyne du maiſtre & du valet.

Et de verité, il n'y a rien ou la foibleſſe d'vn eſprit paroiſſe ſi toſt que dans le maniment des affaires publiques, le chariot du Soleil bruſle le ciel & la terre entre les mains de Phaëton, & faict produire toutes choſes abondamment en celles de Phœbus, c'eſt pourquoy il faut auoir vne grande lumiere naturelle, vn iugement ſeur, & vne grande experience pour ſagement tenir le timon d'vn Eſtat, ſur tout quand il eſt queſtion de preuenir les inconueniens, & deſmeſler prudemment les embuſches qui ſe rencontrent dans l'enueloppement des aſtuces du monde: qui n'eſt doüé de ce talent, il va à taſtons

dans les affaires, & bronche au milieu des beaux chemins.

Souuenez-vous encore, Sire, qu'il importe à la gloire d'vn grand Roy, d'auoir des Officiers bien censez & de grande reputation. C'est sur quoy les voisins jettent plustost les yeux ; que s'ils reconnoissent que les Ministres soient peu capables, ils projettent là dessus les fondemens & bons succez de leurs machinations.

Que pourroit penser vn Ambassadeur si on luy raportoit par plaisir ce que disoit il y a quelque iours vn certain palefrenier de Paris, lequel considerant son compagnon qui sangloit mal vne haquenee, eust l'effronterie de luy reprocher tout haut, qu'il sangloit son cheual de traueis, comme la ceruelle de la Vieuuille. Et vn autre se plaignant de ne pouuoir trouuer logis dans Compiegne, on luy dit qu'il ne falloit aller que chez le Marquis, d'autant qu'il auoit tousiours force chambres vuides en la teste. Hé ? quoy, Sire, V. M. ne croit-elle pas auoir interest en telles reparties, & le public pareillement ?

Tenez aussi ceste maxime pour infail-

lible, Sire, de n'eſtre iamais bien ſeruy de perſonnes qui n'ont autre Dieu que leurs intereſts, autres meditations que leur grandeur, & autre plaiſir que dans les intriques. La principale marque d'vn bon Miniſtre eſtant d'oublier tout a faict ſes paſſions & ſes affaires pour vaquer entierement à celles de ſon Maiſtre. Sçachez, Sire, que le Marquis n'eſt pas de ceſte opinion, ſa principale occupation n'eſtãt que de ſe vanger, & de s'eſtablir à quelque prix que ce ſoit, ainſi que i'eſpere faire voir à V.M.

Quand il a trauaillé a l'expluſion du Chancelier & de Puiſieux, ce n'a eſté que pour empieter leur credit. Quand il a fait chaſſer le Colonnel, ce n'a eſté que pour gliſſer des creatures aupres de Monſieur. Ce qui l'a empeſché d'y mettre le Duc d'Angouleſme, c'eſt qu'il n'a ſceu comment le faire gouſter à V. M. & de plus il redoute la Royne voſtre Mere, qu'il ſçait auoir le naturel trop bon pour ſe taire en vne telle occaſion.

Interrogez Marcheuille, Sire, & vous apprendrez ce que la Vieuuille luy a propoſé autrefois pour le gagner, & en outre

vous sçaurez quelle fidelité il y a en luy. A cela il dira qu'il faisoit ceſt intrique auec Marcheuille, pour d'eſtacher Monſieur d'auec le Coronnel: mais il faut qu'il aduoüe auſſi que les gens de bien ne font point telles vilanies, ny ayant que les fourbes comme luy, qui au jeu du Tarot ſe ſeruent de telles excuſes. Mais, Sire, voicy bien d'autres fleurets dont il s'eſcrime.

Il faict ſçauoir des merueilles à Monſieur le Prince, par les Ducs d'Angouleſme & de Montmorency, luy promettant de le faire reuenir en Cour, quoy qu'il y aye (dit-il) beaucoup de difficultez, à cauſe de l'extreme auerſion de V. M. & mauuaiſe volonté que la Royne Mere luy porte.

N'eſt ce pas là vn bon ſeruiteur qui declare les auerſions de ſon Maiſtre, & qui ſe veut acquerir des amis à ſes deſpens? Il a dit à des gens qu'il conſerue Monſieur le Prince pour vn dernier refuge à ſa fortune. Que s'il veoit ne pouuoir s'ayder de la Royne Mere, il s'aydera de Monſieur le Prince pour ſeruir à ſes paſſions, & pour l'engager d'auantage à ſa

cordelle, il luy promet d'empeſcher que Monſieur ſe marie. Que s'il ne peut gagner Monſieur, il donnera tant de deffiances de luy au Roy, qu'il ſera contraint de faire ce qu'il voudra.

Il a aſſeuré Madame la Conteſſe, qu'il n'i auoit que la Royne Mere qui trauerſaſt le mariage de ſon fils, & d'autre part il a dãs ſa teſte des deſſeins de faire reuenir Monſieur le Prince pour s'vnir auec Monſieur le Comte, & faire vn party.

Il aſſeure la Royne d'vne paſſion extraordinaire à sõ ſeruice, luy teſmoigne qu'il veut dependre d'elle plus que de perſonne du Royaume, afin deſe pouuoir apuyer de ſon auctorité au cas qu'elle euſt des enfans, cependant Dieu ſçait quels pacquets il luy a autresfois rendus, & comme il l'a ſert à plats couuerts.

Que ne fait-il point, Sire, pour faindre de vouloir gagner les bonnes graces de la Royne Mere, à laquelle neantmoins il eſt bien aiſe d'imputer le blaſme du tort qu'il fait à autruy, & de s'en ſeruir pour faire ombre à Monſieur le Prince, & au bout de la quels mauuais offices ne luy rend-il pas? par les meſmes voyes?

En apres il projette encore vne autre corde pour ſon art, qui eſt de reſtablir le Pere Arnoul, & de donner les affaires eſtrãgeres à quelqu'vn à ſa poſte, l'vn dit-il, pour vous tenir par la cõſcience, & l'autre pour poſſeder l'oreille ſecrette de V. M.

Telles ruſes ne ſont elles pas du diable, ſera-il dit que le premier Roy de la Chreſtienté ſe ſerue d'vne perſonne qui n'a autre but que ſes propres intereſts, autre ſageſſe que celle qu'il emprunte de la teſte de Ioyeuſe, autre eſpée que celle des Vvardes; ny autre conſcience que celle, auec laquelle ſon beau pere a adminiſtré & adminiſtre encore vos Finances.

Sire, ouurez les yeux, on merite quelquefois vne bonne renommée par ſoy-meſme, & quelquefois auſſi on ne laiſſe pas d'eſtre deſchiré en ſa reputation par les faits d'autruy. Tout le monde tremble d'apprehenſion, quand on conſidere qu'vn fou eſceruelé tient le gouuernail de voſtre Eſtat.

Souuenez-vous, Sire, que trois mois deuant que vous luy fiſſiez ceſt honneur de l'admettre dans l'employ de vos affaires, vous luy fiſtes manger du foin & de

l'auoine fricaſſez dans la poiſle, comme aliment propre aux cheuaux comme luy. Eſcoutez le mot à l'aureille, vous y remarquerez les façons ridicules de negocier, conſiderez ſes actions, faictes vous conter quelle eſtoit l'humeur de ſon pere, qui ne porta iamais pour eſpee, rien plus que ſon fils ; qu'vn couſteau trenchant des deux coſtez.

Ce n'eſt pas iuſques à vos Comediens, Sire, qui ne dient que les deſportemens du Marquis ſont capables de fournir d'eſtoffes pour illuſtrer toutes leurs Comedies. Pantalon eſtant allé il y a quatre mois trouuer le Sur-intendant pour luy faire ſigner vne Ordonnance de quelque ſomme que V. M. auoit donné à ſa compagnie, d'abord que le Marquis le veid entrer dans ſa chambre, vne Mathurinade le ſaiſit ſi ſoudain, que ſans dire gare, il ſe mit à faire mille Pantalonnades. Le ſeigneur Pantalon tout au rebours ſe met ſur ſa bonne mine, & s'approchant de la Vieuuille auec vn pas plain de grauité, luy dit gracieuſement en luy preſentant ſon papier (Seignore Marqueze V. S. Illuſtriſſima a fatto il mio officio, adeſſo yo

la

la ſupplico di fare il ſuo ỹ che voglia firmare la mia Ordonnança.) Ceſte harangue fit rire vn chacun, & ſi le Colonel d'Ornano y euſt eſté, il euſt eſgayé l'aſpect de ſa froide mine pour en rire auec les autres.

Iugez, Sire, iuſques où paſſent les infirmitez de voſtre Surintendant, & ſi tous ces contes ridicules ſe peuuent faire du principal Miniſtre de voſtre Eſtat, ſans que cela ne redonne ſur V.M. Et combien il eſt important de n'admettre dans le Conſeil que des gens tous faicts.

Les Medecins tiennent pour maxime, que les experiences en perſonnes ſignalees ſont tres-dangereuſes; de meſme eſt il tres-dangereux, Sire, de confier le Gouuernement de l'Eſtat, à vne perſõne qui faict ſes apprentiſſages aux deſpens de V. M. & de voſtre auctorité. La reputation eſt celle qui doit promouuoir aux charges de ceux que les Princes deſirent employer! La Voix Publique leur doit ſeruir de guide, elle ne trompe iamais, d'autant que nul ne la peut corrompre.

Trois qualitez principales ſont requiſes à vn homme d'Eſtat, à ſçauoir, la con-

ſcience, le courage, & la prudence. Hé! quelle fidelité vn Prince doibt-il attendre d'vne perſonne ſans conſcience, quelle iuſtice en peuuent eſperer les ſubjects, & vn homme ardent à ſon intereſt n'eſt-il pas capable de s'engager en toutes ſortes de meſchancetez, principalement quand il eſtime ſes artifices aſſez grands pour deſguiſer ſes malices à ſon Maiſtre.

Tout de meſme auec quelle fermeté vn homme ſans courage pourra-il ſouſtenir l'auctorité d'vn Roy, quand ſon imagination ſe formera l'ombre d'vn peril qui n'a point de corps? les cornes d'vn limaçon eſtans quelquesfois capables de le diuertir d'vn genereux conſeil, pour embraſſer celuy que la timidité luy perſuadera eſtre le plus commode.

Combien, Sire, doit-on apprehender les perilleux qui proquo, de ceux qui n'ōt aucune experience, que s'ils ſont dangereux en Medecine, ils le ſont encores dauantage en matiere d'Eſtat, ou ordinairement il n'eſt pas permis de faillir deux fois.

Or eſt-il que voſtre Sur-intendant, Sire, n'ayant ny conſcience ny courage, ny

prudence, quels seruices en peut esperer V. M. ny vostre peuple, dans les importãs affaires qu'il est besoin de negocier à present, pour restablir les desordres du dedans & du dehors, qui menassent euidẽment vostre Royaume de grands malheurs, s'il n'y est genereusement & prudemment pourueu?

Et pour monstrer, Sire, que ce discours n'a aucune animosité particuliere contre le Marquis de la Vieuuille, sinon vne iuste crainte que son imprudence ne porte vostre auctorité & vostre Estat à vne derniere ruyne, que V. M. considere s'il luy plaist ce qu'il a faict pour son seruice, depuis qu'il est dans le maniemẽt des affaires.

Tous les desordres du dedans du Royaume sont encores en mesme confusion qu'ils estoient par cy deuant, voire beaucoup plus grand, s'empirans tous les iours par les longueurs, perte de temps & remises que l'on y apporte, vostre peuple est plus surchargé de tailles à present, que l'an passé. Les voleries se commettent plus impunément dans l'Espargne, que par cy-deuant, le beau-pere & le gendre auec tous leurs commis, s'entre-donnans

l'eſteuf l'vn à l'autre. La Iuſtice s'adminiſtre à l'ordinaire, voſtre gendarmerie eſt auſſi mal payée qu'elle ſoulloit: on n'a point chaſtié non plus aucun de ceux qui vous ont trahy, & ruyné vos affaires. Qu'à donc faict le Marquis, Sire, il dira poſſible qu'il a chaſſé deux Miniſtres, l'vn fou, & l'autre meſchant, mais il ſe gardera bien de dire qu'il tient leur place, & que luy & Beaumarchais font tout ce que faiſozent Puiſieux & le Chancelier, voire en vn ſeul mois, deſrobans eux deux autant d'argent à V. M. que les deux autres en ont volé en leur vie. Qu'il ne ſe vanre pas, Sire, du bon meſnage de vos finances: car ſi pour la mine il a eſpargné d'vn coſté, on luy fera voir qu'il a tres-bien ſceu faire ſon compte de l'autre.

Sire. que V. M. preſte ſeulement l'aure'lle, & elle entendra d'eſtranges choſes ſur ce ſubject, qu'elle ouure les yeux & elle voira dequoy faire pendre vne vingttaine de Financiers, ſans comprendre le Filou. Le Marquis a ſi grande peur qu'on les recherche, qu'il deſploye tous ſes arti-

fices pour empescher l'enuie qui en pourroit venir à V. M. Et c'est pourquoy il voudroit bien introduire le Pere Arnoul pour voitre Confesseur, Sire, à cause qu'il est grand confident du Beaumarchais, esperant par ceste voye garantir son beau pere de l'apprehension qu'il a d'vne confession generale.

Comment a il sceu finement estouffer la volerie qui auoit esté faitte sur la garnison de Mets? Ceste griuelee en pouuoit bien descouurir d'autres, c'est pourquoy on a couru au deuant par derriere, en satisfaisant promptement les interressez, & ainsi la punition de ce vol s'en est allee en fumee.

Qu'à-on faict, Sire, des propositions de Inuigny & de Bourgoin, qui crient tous les iours ouuertement; sont-ils escoutez?

Les artifices destournent toutes bonnes choses: aussi le Marquis se vante que quelque dessein qu'aye V. M. il se faict fort que s'il ne la destourne en vn iour, qu'il en viendra à bout en deux.

Qui a esludé des le commencement la recherche du Chancelier, sinon la science

que la Vieuuille a, que ſon beau-pere eſt meſlé dans les vols qui ſe ſont faicts de vos finances? Et de faict, Sire, ie ſouſtiens que Beaumarchais & la Vieuuille ont deſia volé plus de ſix cents mille eſcus à V.M. Ie ne dis pas des millions comme d'aucuns, ie ne parle que de ce que ie ſçay, eſtant tres-vray qu'ils les ont pris, y ayans plus de trois Officiers de qualité qui ſe ſoubſmettront a perdre la vie, s'ils ne le verifient. Et de faict, ſi iamais V.M. va à la chaſſe aux larrons: elle voira qu'on luy en apportera les preuues toutes claires.

Il eſt conſtant que Puiſieux a eu par cy-deuant vingt mille eſcus des Hollandois pour eſtre payez du ſecours que V. M. leur donna l'annee derniere. La Vieuuille l'a deſia ſurpaſſé en ce poinct: car il eſt vray, & le ſçay d'vn homme qui entend le Flamand, comme le François, qui les a ouy diſcourir entr'eux, qu'il falloit intereſſer le Sur-intendant, afin d'eſtre bien payez. Ie ne ſçay pas au certain ce qu'ils luy donnent: mais ie ſçay fort bien qu'il paſſe quarante mille eſcus tous les ans. Et cela a eſté deſcouuert par vne voye merueilleuſe.

Il n'y a lieu, Sire, ou les gens de bien soyent plus requis qu'au maniement des Finances, par ce que de-là viennent les sources des larcins qui vous sont faicts, & toutes les oppressions que souffre vostre pauure peuple.

Pour vos intendants, Sire, on les tient pour tres-hardis volleurs, il semble que la preuue en soit aitée, ayans desi-ja esté chassez pour tels, & restablis pour la mesme cause, que si Duret s'y est maintenu, on peut attribuer ce bon-heur au thresor de son innocence.

Quant à celuy que Vostre Majesté y a mis, il a tant d'enuie de monter d'vn degré, qu'il n'y a rien qu'il ne face pour s'agrandir.

Le Controlleur est fort bon personnage, nul ne luy peut desnier ceste qualité: mais ie m'asseure qu'il accordera qu'il y a quelque-fois grande difference entre vn homme de bien, & le plus hábile homme du monde.

Que si on dit que la direction deuroit suppléer à ces deffauts, la Voix Puplique dit, qu'il semble qu'elle ne soit establie que pour approuuer toutes sortes de

mauuaises affaires, & non pour en repre-
senter les inconueniens, ny ayant per-
sonne de ceux qui en sont qui ne craigne
de tesmoigner qu'il est homme de bien,
de peur que le President Cheualier ne
prenne sa place au prix d'vne infame des-
nonciation contre vne personne qui est
aussi perduë d'honneur que luy.

Mais quoy, entre Chancelier & Che-
ualier il y a de la rhime, Sire, & si V. M.
veut approfondir la recherche de leurs
deportemens, elle y trouuera encore de
la raison, & de plus la confiscation de l'vn
sera capable de fournir à la despence des
fortifications de vos places frontieres: &
celle de l'autre aux frais de la leuee de cin-
quante mille hommes; ces deux saincte
personnes estans riches de plus de trois
millions d'or.

Si V. M. veut ioindre la Chambre ar-
dente (qui se duuroit nommer Chambre
decharité) elle recouurera finances pour
faire la guerre deux ans. Tout cela est de
Iustice, Sire, car il vaut mieux rechercher
ceux qui ont volé vos thresors, & qui ont
entre leurs mains tout l'argent de la Fran-
ce, que de surcharger le pauure peuple

qui

qui à peine peut respirer: Mais la question est maintenant si vostre Surintendant & son beau-pere agreeront ceste saincte inquisition?

Pour monstrer que non, & que Beaumarchais craint l'examen de sa conscience, il ne faut qu'entendre ceste petite histoire. Bardin estant alitté d'vne grande maladie, il eust vne vision durant les ardeurs de sa fieure, & luy sembla voir la Vierge Marie qui luy disoit, Mon enfant si tu veux estre guery & sauué, dis à ton Maistre qu'il face restitution de ce qu'il a volé. Beaumarchais venant visiter Bardin, il ne manqua de luy rapporter ce qu'il auoit ouy de la mere de Dieu. Ceste harangue desplent si fort au beau pere de la Vieuuille, qu'il ne se peust contenir de dire à Bardin, Mon amy vous estes vn Badin, sçachez que la Vierge Marie ne se mesle pas de nos affaires, pensez à vous guerir & ne resuez plus.

Ainsi ce gouuernent ceux qui veulent mourir riches; cependant, Sire, vous portez le nom de Iuste. Hé! y a il rien de plus iuste que de faire rendre gorge à des sangsuës qui se sont gonflées du sang le

plus pur de vos subiects? Que V.M consi-
dere qu'il n'y a auiourd'huy Financier
qui ne viue en Seigneur, & qui ne soit
meublé en Prince: la pluspart d'entr'eux
pour s'exempter du gibet s'estans alliez
aux plus illustres maisons de vostre Roy-
aume.

N'est-ce pas chose horrible de veoir
vn Iacquet, auoir espousé la niepce du
Duc de Mayenne? la fille de Feydeau le
Comte du Lude? celle de Beaumarchais,
le Mareschal de Vitry? celle de Montmor,
le fils du Mareschal de Themines? celles,
de Herbault, les Comtes de Palluau, de
Bury, & Marquis du Sel? celle de Fabry,
le sieur de Pampadour? Quoy plus, vn
Commis de l'Espargne a donné sa fille au
Marquis de Mont rauel auec cunt mil es-
cus. Villautrais qu'on croyoit deuoir estre
pendu apres auoir desrobé vn million au
siege de Montpellier, a marié sa fille au ne-
ueu du Cardinal de la Rochefoucault pour
s'appuyer de l'escarlatte; & ainsi d'infinis
autres, les enfans desquels brauent l'anci-
enne Noblesse, de maniere que la scien-
ce de bien desrober est l'vnique cheminde

s'annoblir auiourd'huy en France.

C'eſt à tel abus que la Vieuuille deuroit remedier, s'il deſiroit vtilement ſeruir voſtre Eſtat, & en cela il feroit vne action plus glorieuſe que celle qu'il fiſt il y à cinq mois à vne perſonne qui s'alla plaindre à luy touchant vne exaction.

Vn certain quidam ayant par Arreſt du Conſeil obtenu l'adiudication d'vne ferme, & le Greffier ne luy voulant deliurer ſon Arreſt, qu'il n'euſt mil eſcus pour ſon vin, ils tomberent à la fin comme d'accord à cinq cens eſcus. Le fermier neantmoins s'alla plaindre à la Vieuuille de ceſte extorſion, luy confeſſant qu'il luy faſchoit fort de bailler vne telle ſomme, mais qu'il donneroit franchement quatre cens eſcus audit Greffier, leſquels il luy auoit deſia pluſieurs fois offert. Le Surintendant promit à ceſt homme qu'il luy feroit faire raiſon, diſant à ce Fermier qu'il luy miſt entre les mains les quatre cens eſcus qu'il auoit offert, ce qui fut fait & auſſi toſt le Marquis enuoya commander au Greffier d'apporter l'Arreſt en queſtion deuëment expedié. Ainſi la Vieuuille ayant l'argent & l'Arreſt, en

preſence des deux parties, il deliura luy meſme l'Arreſt au Fermier & prit douze piſtolles qu'il bailla au Greffier pour les expeditions. Et quant au ſurplus de ladite ſomme de quatre cens eſcus, il le retint; quelques vns aſſeurent qu'il le porta à V. M. luy diſant pour faire le bon valet, qu'il auoit gagné ceſt argent par ſon induſtrie, vous ſçauez ſi cela eſt vray. Cependant conſiderez, Sire, ſi ceſte action eſt ny honorable ny de Iuſtice. Vn homme bien cenſé euſt faict rendre l'Arreſt au Fermier gratis, & pour l'extorſion enuoyé le Greffier en vn cul de foſſe, ou interdit de ſa charge, & puis le public admirera l'eſprit de ce ſage Surintendant?

Sçachez, Sire, qu'il n'y a meſtier au monde ſi aiſé à apprendre que celuy des finances, en dix iours vn homme y eſt Docteur, tout le ſecret n'eſt que d'eſgaler la deſpence à la recepte, & d'empeſcher que ſon Maiſtre ne tombe dans la neceſſité d'auoir recours aux moyens extraordinaires. Tout bon Oeconome ſçait cela, vos Threſoriers de l'Eſpargne en ſçauent mieux l'vſage pour eux, que pour vous. Herbault qui n'eſt pas grand perſonna-

ge aux affaires d'Eſtat, a faict veoir qu'il eſtoit tres-habille homme dans le calcul, il ne faut eſtre que hardy à prendre, & effronté à refuſer, pour deuenir en peu de temps bon Financier.

Non, non, perdez ceſte croyance, Sire, que voſtre Surintendant face mieux vos affaires que les ſiennes. ſi cela eſtoit il n'y auroit pas ſept mois que deux Flaments Orfeures de la vallee de miſere, ſont continuellement occupez à grauer ſeulement ſes armoiries ſur vn nombre incroyable de grands vaſes qu'il a faict faire, ny ayant rien de plus certain qu'il mettra plus d'argent dans ſes coffres, que dans voſtre Baſtille, le monde ſçait aſſez qu'il n'a point la capacité de Sully, ny la probité de Champigny, ny la fidelité de du Halier, ny le courage de Schomberg, que Monſieur le Prince eſtime ſeul capable de bien ſeruir V. M. à ſa mode.

Qu'ainſi ne ſoit, Sire, voyons les giãds proffits que la Vieuuille a faicts à V. M. il a retranché les penſions, le moindre de vos Officiers pouuoit faire cela, appuyé de voſtre auctorité, il ne faut faire qu'vn traict de plume: mais eſplucyons le reſte

de son bon mesnage. La Bretagne a voulu achepter aux despens de la Prouince le Marquisat de Bel-Isle, moyennant douze cens mil liures, à condition d'en ioüir trois annees; au bout desquelles ceste terre retourneroit à la Couronne. Vostre Surintendant l'a empesché, & au rebours il vous veut faire achepter le comté d'Aulet huict cens mil liures des deniers de vostre Espargne, à dessein de s'accommoder de ceste piece. Les Orfeures de Paris poursuiuent de faire bastir le pont au change de pierre de taille à leurs despens, le Marquis ne le trouue pas bon, & ainsi de mille autres propositions qui se passent dans vostre Royaume.

On auoit eu esperance que l'admission du Cardinal de Richelieu dans vostre Conseil donneroit quelque facilité pour trouuer les expedients conuenables de remedier à tous ces maux, & de faict le Chancelier sçachant sa promotion dict à son fils que la porte estoit fermee à leur restablissement, & qu'il auoit predit plus d'vn an auant sa disgrace que les affaires de V. M. tomberoient entre ses mains, pour n'auoir iamais veu homme si tost

faict que ceſtuy-là.

Cependant depuis qu'il eſt au Conſeil de V. M. on ne remarque pas que les choſes y aillent beaucoup mieux : ſeroit-il bien poſſible qu'il fuſt deuenu ſi aueugle que de ne point voir les impertinences qui ſe paſſent ? contribueroit-il bien actiuement à de ſi perilleux pas de clerc ? ou bien ſi pour n'irriter les Fees il acquieſce paſſiuement à ces deſordres prenant la qualité de Pere ſouffrant, quoy qu'il n'en aye point le nom.

Neantmoins eſtant bon Theologien, comme il a paru autresfois ſur le banc de Sorbonne dont il eſt maintenant le chef, il ne peut ignorer qu'vne obmiſſion de choſe deuë n'equipole à vne commiſſion de choſe deffenduë, & liſant ces mots de ſainct Paul (Corde creditur ad iuſtitiam, ore autem fit confeſſio ad ſalutem,) il faut qu'il aduouë qu'on n'eſt pas quitte deuant Dieu & deuant ſon Prince d'auoir des bons ſentimens, ſi on ne les faict cognoiſtre publiquement, ainſi qu'on y eſt obligé.

Ceux qui publient ſa probité & ſon courage, & qui diſent que ſon zele eſt ſi

grand qu'il mourroit volontiers pour rendre quelque signalé seruice à V. M. & à l'Estat, adiouſtent auſſi qu'il ne veut seruir dans le Conſeil que conformement à l'entree qu'il y a faict par voſtre commandement, qu'il eſt homme de compagnie, & qu'il veut viure en ſocieté auec tous.

A cela, Sire, ie reſponds qu'il y à de la contrarieté: car comme pourra il ſeruir V. M. ſans contredire à tant de propoſitions pernicieuſes qui ſe font contre voſtre ſeruice? Et comment y contredira-il, ſi pour viure en ſocieté il apprehende de deſplaire à ceux qui ont plus de credit que luy? ie le prie qu'il trouue bon que ie luy die icy qu'il eſt en eſtat de ne deſirer que l'honneur & qu'il n'en peut meriter en ſe laiſſant aller aux paſſions du tiers & du quart,

Au reſte, il ſe trompe grandement s'il croit que la Vieuuille l'en eſtime dauantage pour cela, il faut que le Cardinal ſçache que le Surintendant le craint comme le Diable, & le hait comme la mort, le deſchirant ſecrettement par tout comme ſon capital ennemy. C'eſt pourquoy les Courtiſans ſpeculatifs s'eſtonnent que le

Marquis

Marquis ait consenty qu'il fust admis dãs le secret, attendu qu'vn de ses Confidens a dit à plusieurs qu'il cognoissoit, qu'en certain sens le Cardinal estoit la derniere personne qu'il deuoit desirer dans le Conseil: mais qu'il auoit esté contrainct de le faire ainsi, pour le grand fas des affaires, & par la haine publique, laquelle il a creu estourdir par sa reputation pour vn temps, pendant lequel il pourroit rechercher quelques autres inuentions pour subtiliser.

Ie sçay encores que la Vieuuille deschargeant son cœur à vne personne de grande qualité luy a dict, qu'il recognoissoit que le Cardinal de Richelieu auoit de grands talents, & que ce qui l'affligeoit le plus estoit, qu'il ne pouuoit trouuer le moyen de le gaigner: de sorte qu'il luy estoit impossible de s'asseurer de luy, mais qu'il auoit mille moyens d'arrester ses progrez.

Qu'il empescheroit bien que V.M. ne goustast son esprit, luy disant qu'il estoit Royne-Mere, & vous donnant quand il voudra ombrage de l'affection de ceste Princesse enuers sa Monsieur, ou faisãt re-

uenir Monſieur le Prince en Cour pour l'oppoſer à la Royne, iuſques là qu'il s'eſt vanté à vn Duc, il n'y a pas long-temps, qu'il auoit vn aſcendant ſur voſtre eſprit, iuſques à ce poinct, que quand il voudroit il mettroit la Royne-Mere auſſi mal auec V. M. & Monſieur le Prince auſſi bien qu'il ait iamais eſté.

Bref, Sire, il penſe comme vn ſecond Mitridatte aſſeurer ſa vie dans le poiſon: c'eſt à dire, dans la fineſſe & ſoupleſſe de ſes tours. Que ſi ceſte haine continuë, comme il deſmord iamais, le Cardinal doit faire eſtat de ſe veoir bien toſt reduit au nombre des ieunes Medecins, qui chomment faute d'employ.

Voila comme le Marquis traite tous ceux qu'il hayt, eſtant d'vne humeur ſi mordante, qu'il faut qu'il ſe mange ſoy meſme, s'il ne deſchire les autres, ne pouuant ſouffrir ceux qui remarquent ſes deffauts, & de là vient la haine qu'il porte au Mareſchal de Baſſõpierre, a cauſe qu'il eſtalle trop publiquement ſes impertinences. Ainſi il n'eſt pas voſtre Miniſtre, Sire, mais bien celuy de ſes paſſions & intereſts, meſpriſant toutes les affaires ge-

nerales pour vacquer aux intriques, qui n'ont autre but que ce faire paroiſtre tout ce qui eſt blanc, pour ſe maintenir au prejudice de tout le monde.

S'il y euſt iamais eſprit bouru, fou, & mal-faiſant, c'eſt celuy du Marquis. Que ſi l'on veut prendre la peine de parcourir ſur les deſportemens de ſa vie, on trouuera qu'il a donné mille afflictions à ſa mere, & qu'il a forcé ſon pere à ſe deſpouiller de ſes charges pour l'en reueſtir. Qu'il a mis ſens deſſus deſſoubs la maiſon de Neuers, de laquelle luy & ſon pere ont tiré tout leur honneur & auancement, auec quelle laſcheté a-il laiſſé perdre la Cittadelle de Meziere ? Quelle artifice plus noir ſe peut-on imaginer que celuy qu'il a faict au Comte de Schomberg, en faiſant ſemblant d'eſtre ſon intime amy, affin de mieux perſuader à V. M. que tous les rapports qu'il faiſoit de luy eſtoyent veritables, bien que la verité n'aye encores iamais ſorty de ſa bouche.

Semblable tour a-il ioüé au Chancelier & à Puiſieux, n'eſtant au commencement lié en apparence auec eux à autre intention que pour les perdre : & la prin-

cipale methode qu'il tient pour ruyner les hommes, eſt d'attirer des mouchards qui luy viennent dire auec grand myſtere quelques fornettes à l'aureille, puis il faict ſemblant à V. M. qu'il deſcouure toutes les cabales de ceux auſquels il veut nuyre, ou auſquels il veut caſſer les os, ainſi que diſoit le Pere Arnoul quand il auoit rendu vn mauuais office à quelqu'vn.

Soudain qu'il veit les choſes diſpoſées à chaſſer le Chancelier, il feit ſa brigue, comme il fait encores, pour faire tomber les Sceaux au Preſident le Iay, ce que ne luy ayant reüſſi, il eſſaye de le ietter dans voſtre Conſeil. Il a faict auſſi tous ſes efforts pour y faire entrer le Duc d'Angouleſme ſous diuers pretextes.

N'a-il pas faict mille faux rapports du Colonnel d'Ornano, à deſſein de le faire chaſſer, & par ce moyen mettre pres de Monſieur quelques-vns à ſa poſte, comme le Duc d'Angouleſme, le General des Galleres, le Marquis de Raigny, le Baron du Tour, Ioyeuſe, ou autres de ſa confidence. Combien de projets s'eſt-il forgé pour pratiquer quelque alliance, affin d'agrandir ſa maiſon. Il a propoſé de donner

ſa fille au fils dudict Duc, il l'auoit voulu donner auparauant au fils du Marcſchal de Crequy, mais ce deſſein fut auſſi-toſt eſtouffé que né dans ſon eſprit. Du depuis il a penſe faire alliance auec le Marquis Deſportes, pour s'appuyer des Ducs de Montmorency & d'Vzez, en quoy il n'a peu non plus trouuer ſon compte à ſa fantaiſie.

Il n'y a Eſtat en France ſur lequel il ne jette les yeux. Il auoit mis ſon couſſinet ſur la Lieutenance de Bretagne & Gouuernement de Blauet, ce qu'il euſt faict reüſſir ſi le Duc de Briſſac y euſt voulu entendre. Il a preſſé V. M. de recompenſer Sedan pour s'y eſtablir. Il a voulu vous faire achepter la principauté de Chaſteau Regnault quatre cens mil eſcus, à meſme intention. Il a fait ſuſciter des plainctes contre le ſieur de Palaiſeau, pour luy oſter Calais. Cependant, Sire, on a remarqué que le feu Roy ne voulut iamais donner aucun Gouuernement de forterelle au Duc de Suilly, d'autant qu'il eſt perilleux de conferer des places frontieres à ceux qui ont le maniement de voſtre bourſe. Il a voulu auoir la charge de General des

Galleres, mais l'apprehenſion qu'il a eu que le Duc de Guyſe ne le traittaſt à la mode de Secretaire qu'il feit razer, l'en a degouſté. Il a vne grande paſſion d'auoir l'Eſtat d'Amiral, ainſi que le Duc d'Angouleſme l'a faict entendre à pluſieurs, & meſme au Duc de Guiſe & au Grand Priéur entre les mains de qui ceſte charge ſeroit beaucoup mieux qu'en celles d'vn homme de telle farine, qui en eſt du tout incapable, & qui n'y penſe que pour s'aſſeurer d'vn cheual de bois pour tranſporter les volleries de ſon beau-pere & les ſiennes.. Il a penſé à la Lientenance de Normandie, & aux places du Colonnel; mais il apprehende qu'on ne voye trop clairement qu'il a voulu plumer ce corbeau pour ſe reueſtir de ſes plumes.

Vn iour il cabale auec Monſieur le Prince, vn autre iour il donne eſperance a Madame la Comteſſe qu'il fauoriſera ſes hault-penſiers; puis apres il la gourmande ſelon ſes quintes & caprices iournalieres. Tantoſt il promet à Monſieur le Comte des merueilles, & en derriere ſe mocque de ce genereux Prince qui a ſi dignement ſeruy V. M, deuant la Rochelle, où il a

teſmoigné & tous les ſiens, de quel zele & affection il eſt porté au bien de vos affaires. Cependant la Vieuuille n'a pas trouué bon ce que ce ieune rejetton du ſang Royal ayt aucun employ en vos armees.

Il a eſté ſi impudent de dire à vn ſien Confident qu'il pourroit bien eſtre vn iour grand Mareſchal des Logis, pour marquer le Bois de Vincennes pour Palais à Monſieur.

Pour endormir le Parlement, il promit à ces Meſſieurs au voyage qu'ils firent à Compiegne, qu'il ne ſe paſſera aucune choſe, dont il ne leur rende compte: mais ils ne doubtent pas que ce compte ſera auſſi fidelle que ceux que ſon beaupere a rendu à la Chambre.

Voila comme ſa vie n'eſt qu'vn deſſein perpetuel d'intriques, qui n'a autre fin que de nuire à vn chacun, & de reculer ceux qui peuuent mieux ſeruir V. M. que luy, eſtant de la nature des diables, qui deſtruiſent & n'edifient rien, ou des aſpics qui enueniment ce qu'ils touchent, & mordent tout le monde: Si on peut trouuer ſa nourrice, ie veux qu'on me faſſe

porter la barbe à la Filouſe, ſi elle ne teſmoigne que la Vieuuille n'euſt pas pluſtoſt des dents, qu'il mordoit en la tettant.

Mais ce qui eſt de plus abominable de tout pour le bien de vos affaires, Sire, c'eſt qu'il ſe veut attribuer voſtre aureille tout ſeul; deſtournant V. M. de prendre croyance en ſes autres Miniſtres, qui eſt vn ſacrilege d'Eſtat, le plus pernicieux qu'on puiſſe imaginer, & de plus perilleuſe conſequence.

Conſiderez Sire, ſi V. M. peut-eſtre dignement ſeruie d'vn tel homme, & en quel peril il met voſtre Couronne, en ioüant de tels tours à vos Conſeillers, ce qui fait prejuger aux gens de bien ſon naturel malicieux, & apprehender les inconuenients d'vne ſi malheureuſe conduitte.

Mais ce n'eſt pas tout, Sire, il faut approfondir la ſuitte de ſes fineſſes, à quoy luy & ſon beaupere s'occupent plus qu'à ruminer ſur vos affaires, tant l'apprehenſion d'eſtre recherchez les talonne, & tãt ils ont crainte de cheoir dans la foſſe que ils preparent aux autres.

Voyant

Voyant qu'il n'eſtoit aſſez puiſſant, ny d'eſprit, ny de credit, pour gouuerner ſeul, & pour reſiſter au commencement à l'enuie des Grands, il s'eſt aduiſé d'introduire le Cardinal de Richelieu dans voſtre Conſeil, non pour reſtablir l'ordre; mais ſeulement pour deguiſer le bolus de caſſe qu'il a fait aualler au Colonnel, & d'vn meſme coup animer Monſieur voſtre Frere contre la Royne Mere, ſemant la diuiſion ou l'amour deuroit eſtre inuoilable.

Il s'eſt haſté encores de l'introduire pour ſe deſcharger ſur luy du meſcontentement que le Comte de Soiſſons auoit de la rupture de ſon mariage auec Madame; comme auſſi pour donner l'endoſſe audit Cardinal de tous les accrochemens qu'il preuoyoit arriuer dans les negotiations de Holande & d'Angleterre. Et ce qui eſt de plus deteſtable, c'eſt qu'on aſſeure, qu'il fait eſtat d'entretenir V. M. en continuelle ialouſie aeuc la Royne voſtre Mere: mais le public eſpere, Sire, que Dieu verſera ſon foudre ſur ceux qui vſent de tels artifices? & qu'au rebours il eſtendra ſes ſainctes benedictions ſur

ceux qui cõtribuent à l'vnion de la Mere & du fils.

A toutes ces pernicieuſe intriques Sire, V.M. doit couper promptement la racine, ſi elle deſire heureuſemẽt regner, & d'vn meſme pas aduiſer aux reſolutions qu'elle doit prendre ſur les importans affaires du temps & deſordres inueterez de voſtre Eſtat; la conniuence ny le patelinage n'eſtans plus de ſaiſon, la neceſſité vous preſſant de mettre la main à l'œuure à bon eſcient, ſi auez enuie de preuenir les perils qui menaſſent voſtre Couronne. Autãt vaut, dit le prouerbe, bien battu que mal battu, faites tant que voudrez le complaiſant auec la Señora doña Iberia, aſſeurez vous qu'elle ne vous pardonnera iamais, & mettera auſſi peu en conſideration tous les ſignalez plaiſirs que la France luy a faict de l'auoir laiſſé eſtablir dans la valtoline, à Iuliers, au Palatinat, & par toute l'Allemagne.

Vous traictez auec les Holandois, vous eſcoutez les Conſeils de Sauoye & de Venize, vous entrez en alliance auec l'Angleterre, vous auez donné retraite à Mansfeld, ſoyez certain, Sire: que lors

qu'elle verra ſon ieu qu'elle ne manquera de vous ramenteuoir Catholiquement tous ces pechez mortels, & aurez beau alleguer que vous eſtes meilleur Catholique qu'elle, que vous n'auez point veu Mansfeld, croyez comme aux Saincts nouueaux que toutes ces excuſes n'empeſcheront point que ceſte bonne Dame ne veille iour & nuict pour vous prendre ſans verd. C'eſt pourquoy V. M. doit reſoudre hardiment les choſes qui regardent ſa conſeruation, elle doit veoir librement Mansfeld, l'employer promptement, maintenir ſes adciens Alliez, ſans s'arreſter aux ſpeculations des Moines, ny du Nonce, leſquels ne preſchent que l'intereſt du Pape, & non celuy de voſtre ſeruice.

Mon Dieu, Sire, qu'vn certain païſan auoit bonne grace diſant que ſi chacun ne ſe meſloit que de ſon meſtier, que les vaches en ſeroient bien mieux gardées. Ainſi veritablement ſi Eſpagne & Italie ne s'entremeſloient pas tant dans les affaires de France V. M. en eut eſté & ſeroit beaucoup mieux ſeruie. Non, non, Sire, il faut que vous terraſſiez toutes ces

cabales, ou que vous vous resoudiez d'endurer d'oresenauant mille niches & mille affronts de vos voisins.

Sçachez, Sire, que deux choses sont capables d'acheuer de ruïner vos affaires, l'vne le descry que les Estrangers font de la mauuaise conduitte de la Vieuuille & de son esprit quinteux ; l'autre, l'inuetegrée caballe de la categorie Espagnole, qui sous le pipeur pretexte de la gloire de Dieu, ont tantost escroulé & infecté ce qui restoit de solide dans vostre Royaume, & qui vous ont engagé astucieusement en vne guerre ciuile, afin que l'Espagnol n'eust point d'empeschement du costé de la France durant ses conquestes d'Allemagne ; tant ont eu de force les ressorts que les Roys Philippes ont tousiours faict ioüer pour faciliter leurs entreprises. Et de la vient que les bons François ont remarque que ce n'est par d'auiourd'huy qu'ils sont en ioüissance de couurir leur malice du voile de la Religion, & de l'auctorité du sainct Siege, qu'ils ont de tout temps forcé de seruir à l'accommodement de leurs interests. C'est pourquoy Pasquil rencon-

tra iudicieuſement quand il dict que le Pape eſtoit porte manteau du Roy d'Eſpagne. Or comme la Religion s'eſt auiourd'huy conuertie en vne perilleuſe faction, en ce que l'on n'en prend que l'apparence pour produire de mauuais effects, prenez garde, Sire, aux pieges que l'on a tendu à la France ſous ceſte belle cape Eſpagnole, & vous ſouuenez qu'vn eſprit qui à couru apres le froc, comme celuy du Marquis, n'eſt pas aſſez ſubtil pour garentir voſtre Eſtat contre les aſtucieuſes pratiques d'vne telle cabale.

Pour concluſion, Sire, la Voix Publique crie par tout que la Vieuuille n'eſt point aſſez expert Medecin pour trouuer les remedes ſalutaires à la guariſon des playes de la France. On le tient veritablement pour grands perſonnage en matiere de ſes intereſts, boutades & intriques: mais qu'il ait le talent de pouuoir conſeiller vn grand Roy comme V. M. dans les importans affaires du temps preſent, & de ſçauoir la methode neceſſaire pour deſbroüiller nos deſordres, ou preuoir nos malheurs, c'eſt ce qu'on luy deſnie tout à plat, d'autant que on luy

prouuera que ſes Mathematiques ſont auſſi mal arengees dans ſa teſte, que ſes conceptions y ſont confuſes; outre qu'il eſt impoſſible qu'vn homme qui n'ayme à vous raporter aucune affaire, qu'il n'aye premierement trouué dedans vn notable intereſt pour luy, puiſſe iamais dignement ſeruir le public. ny manier vos affaires comme il faut.

Ceux neantmoins qui veulent honneſtement excuſer les deffaux de la Vieuuille diſent qu'il a par rencontre des bonnes conceptions, par interualle des bonnes humeurs, & par fois des bonnes heures, qui ſont neantmoins tous indices d'vn eſprit fanatique & lunatique. Hé? quoy, Sire, voudriez vous bien confier vos affaires à vne ceruelle ſubiette aux influences de la Lune? On ne peut croire cela de V.M. elle eſt trop ſage pour courre riſque d'vn tel haſard, elle ſçait qu'il, ny a point de plaiſir à faillir en matiere de Gouuernement. Vn Prince ne peut eſtre trop prevoyant en telles affaires, les fautes qui s'y cõmettẽt par fois en vne heure ne ſe peuuent bien ſouuent reparer en cent ans. On peut bien faire des

playes en ſe ioüant : mais, Sire, elles neſe guariſſent iamais qu'auec douleur.

Le Roy de la grande Bretaigne a laiſſé perdre le Palatinat comme par gayeté de cœur, & il couſtera la vie & la ruïne d'vn million d'hommes pour le reprendre. Nous auons peu facilement empeſcher la perte de la Valtoline, Gueffier n'oſeroit auoir dict le contraire, & il faut auiourd'huy remuer toute la Chreſtienté pour la recouuer. Et ſi l'on continuë encore à viure de la ſorte, les Regimens de Vardes & de Ioiéuſe, ny la compagnie de cauallerie du fils du Surintendant, qui n'a pas encores de hault de chauſſes, ne vous garantiront pas contre les attentats de vos voiſins, ny toutes les belles excuſes du Marquis ne vous ſauueront pas du naufrage.

En vn mot, Sire, voſtre Surintendant promet trop à V. M. pour bien tenir, parle trop pour bien faire ? la dû Vernet ayant raiſon de dire, que tous ces grands parlaires ſont petits faiſours, leſquels ſe plaiſent au caquet, ne pouuant payer contant leurs hoſteſſes. La Vieuuille eſt de ces gens là, Sire, ſes effects n'eſtans

qu'au babil. On approuue bien qu'il entretienne de gentilles ſornettes les perſonnes auſquelles il refuſe finance, ainſi que Baſſompierre faict de bonne grace ceux qui luy demandent de l'argent : car on ne ſçauroit trop honneſtement caioller telles gens pour les contenter. C'eſt en ceſt endroict que les trainees de paroles ſont bonnes, mais à l'aureille d'vn grand Roy, elles ſont inutiles, voire tres nuiſibles. Le Marquis faiſãt tous les iours perdre plus de temps à l'eſcouter qu'il n'en faudroit à reſoudre mille bons affaires pour le ſeruice de V. M. Cependãt il veut touſiours parler, & ne ſcait par ou commencer.

Il y a ſix mois que toutes la France attend le bon-heur qu'il promet à l'Eſtat par la reformation qu'il ſe vante d'y apporter: neantmoins perſonne n'a encores veu de ſes miracles, non plus que ceux de Madame Acarie. Tout ce en quoy il a bien rencontré, c'eſt d'auoi, eſtably la Surintendance dans l'Eſpargne choſe qui ne s'eſt iamais veuë en quelque Royaume que ce ſoit, de mettre

en

en vne meſme maiſon deux charges de telles importãces pour le maniement des finãces & d'auoir mis la Frãce en la garde de Dieu: car veritablement on peut affermer, Sire, quelle eſt abandõnee des hommes eſtant entre les mains de la Vieuuille, la veuë duquel eſt trop courte pour preuoir ce qui eſt neceſſaire au ſalut du public, & ſa teſte trop pleine de fat pour ſçauoir remedier au mal'heureux Fatum de ce ſiecle, n'eſtant pas croyable (comme a ſceu tres-bien dire le Pere Guerin) que la Vieuuille ait eſté preſomptueux iuſques à ce poinct là, que d'auoir oſé perſuader au monde qu'il n'eſt pas fou.

De là vient qu'vn Pere Recolet grand phyſionomiſte, entendant quelques-vns qui ſe plaignoient de ce que le Marquis trompoit tous ceux qui auoient affaire à luy, il leur remõſtra charitablement qu'ils s'abuſoient, en ce que tout au contraire la Vieuuille ne pouuoit tromper perſonne. Et comme on luy en euſt demandé la raiſon, il ne fit autre reſponſe, ſinon qu'il auoit beau contrefaire l'entendu, que ſa mine le faiſoit touſiours recognoiſtre pour vn eſceruelé; & que s'il ſe meſloit

plus long-temps des affaires, qu'on seroit plus en peine de luy trouuer vne place à S. Mathurin qu'à la grande Chartreuse. Voila, Sire, l'estime qu'on faict de la Vieuuille, qui est tenu en effect pour si grand personnage, que le Public a ceste croyance que l'Historiographe Bernard ne mettra iamais liure en lumiere, sinon ceux qu'il remplira de la compilation des faicts chimeriques du Marquis.

C'est, Sire ce que i'ay recueilly de la Voix Publique sur son subiet, & pour finir ie supplieray tres-humblement V.M. de se faire lire certains vers qui se trouuent dans les vieilles centuries de Nostradamus imprimees à Lyon en l'an 1554. desquels ensuit la teneur.

Quand vn Iudas de Cité vieille issu
Des vieux Frãcons gouuernera la bourse
Lors tout Gaulois par luy sera deceu
Et maux des lis de là prendrõt leur source

Apres cela y pense qui voudra, le Clergé, la Noblesse, & toute la France a interest qu'vn si capricieux Pilote tienne le gouuernail du nauire, ne faisant doute suiuant ceste Prophetie, que ceste vieille Cité ne laisse briser nostre vaisseau au tra-

uers des escueils de la faction Espagnole, contre laquelle chacun sçait qu'il est trop mal habile pour nons en sçauoir desmesler.

Au surplus si Messieurs les Ministres desirent que le peuple prie Dieu pour le bon Conseil du Roy, ainsi que tous vrais subiects y sont obligez, qu'ils se mõstrent plus vigoureux à resister au mal, sinon que le Cardinal de Richelieu duquel on espere mirabilia, s'en aille à Rome pour y gagner les pardons, le Connestable à Grenoble, le Garde des Sceaux aux Bernardins en la place de du Vair, & le Marquis de la Vieuuille garder Maiziere, pour s'y preseruer d'Anatheme. Amen.

58

RESPONCE
A LA VOIX PVBLIQVE.

ENVOYEE DE LA COVR.

M. DC. XXIIII.

RESPONCE A LA *Voix Publique.*

JAMAIS la Vertu & l'Enuie n'ont peu compatir ensemble, sans faire en fin esclatter les feux de leur dissention, & remplir le ciel & la terre de leurs querelles: car il semble que ces deux cõtraires sont si diametrallement oppotez l'vn à l'autre que la vertu ne soit au monde que pour estouffer, & abbatre entierement la puissance de l'enuie, & que l'enuie ne doibue desbander ses ressorts, que pour ensepuelir la vertu dans vn deluge de malheurs. Nous l'auõs veu depuis l'heureux aduenement de nostre inuincible Louys à la Couronne, ou la cõtestation de ces deux contraires, a engendré vne pepiniere de seditions & de desordres parmy nous:

car les vns voulãs obliquement, & par vn desir aueugle s'esleuer au trosne de la vertu ont taſché d'ẽ deſpoſſeder les vrais heritiers, & les actions qui meritoient des lauriers eternels, ont eſté par eux courõnees des funeſtes ciprez, les autres pensãt s'oppoſer d'vn maſle courage au torrent impetueux de ces ondes murinees, ſe sõt à la verité acquis vne reputation condigne à leurs merites parmi les eſprits forts mais vne forme de haine particuliere parmy quelques ames foibles qui ne peuuẽt ſouſtenir l'eſclat de la vertu.

Tant d'auortons & de libelles diffamatoires que nous auons veu en France depuis dix ans, ne ſont-ce point des argumens infaillibles de l'inclination vile & abiecte d'vn tas d'eſprits eſrenez & cacochimes qui ne peuuent digerer aucune actiõ ſans luy imprimer le fiel de leur mediſance? y eut-il iamais ſiecle ou l'inſolence & l'effronterie d'eſcrire mille bourdes & iniures ait eu plus de credit qu'au temps ou nous ſommes? y a-il perſonnage de merite dans la Cour qui n'ait eſté attaquê de ces langues de viperes, & qui n'euſt ſeruy de victime publique à la

fureur de leur medisance ?

C'est en quoy veritablement ils ont subiect de se resiouïr, & de tirer vne coniecture aduantageuse de leur bon-heur : car ie ne voy point que tous les plus renommez de l'antiquité en ayent esté quittes à meilleur marché, tous les anciẽs Philosophes autresfois adorez par tout l'vniuers, & qui ont rendu la posterité idolastre de leurs escrits, n'ont sceu euiter les attaintes de ces langues medisantes, ie ne voy point d'Empereur dans Rome, qui ait esté exempt de ces furies, au contraire, c'est vne chose qui semble cõme necessaire pour marque infaillible d'vn homme vertueux, que de le voir inuesty de ces bourasques, ou autremẽt il seroit impossible de discerner ses perfections d'auec la lie & le commun du peuple, qui ne iuge ordinairemẽt que par les vaines apparences, & l'ecorce exterieure qu'on luy represente.

Et certes qui s'estonnera desormais des huées chimeriques d'vn tas d'escriuains, qui voltigẽt parmy nous, cõme papillons autour de la chandelle, puis que mesme ils sont si insolens que de porter

les ordures de leurs medisances sur les lys sacrez de nos Roys, & ne ce souciét point de ce qu'ils iappent, pourueu qu'ils puissent s'aquerir à l'exemple de ce brusleur du Temple d'Epheſe quelque loüange, & quelque renom passager, en diffamant la renommee d'autruy. Quels auortons, & quels prodiges n'a on veu sortir de leurs plumes, depuis dix ans? iamais l'Affrique ny l'Egypte ne furent si fertilles en serpés & en insectes, iamais les marescages de Lerne ne produisirent vne Hydre si furieuse, iamais l'étree empestee de l'Auerne n'exhala de vapeurs si puantes, iamais le venin du chien des enfers ne fut si dãgereux, bref iamais le Montgibel ne vomit de flames si ardantes, veu mesme que ceste licẽce d'escrire des libelles diffamatoires est montée à tel exces, qu'il y en a qui ne peuuent viure qu'en iniuriant & en regrattant la renõmee d'autruy sẽblables en cecy aux Piralides & Sallemãdres qui ne se nourrissent que de feu, & de ma part ie me persuade que s'ils estoiẽt vn iour sans trouuer nouueau subiect de critiquer, & reprendre les actiõs d'autruy ils conuertiroient l'aigreur de leur venin

cõtre eux meſmes, & médiroiẽt de leurs plus ſolemnelles actions, parlons par raiſons, & voyons ſi i'ay quelque ſuiect aidreſſer ces plaintes. 64

Depuis quelque temps on a faict courir vn libelle en campagne qui porte en teſte *La voix publique au Roy*, liure, ou ſous ombre de reformer l'Eſtat (cõme ſi celuy qui a baſti ceſte belle piece eſtoit quelque troiſieſme Caton deſcendu du ciel) on voit vne ſatire continuelle contre les plus ſignalez perſonnages de la Cour: Examinons briefuement les principaux points de ce paſſe-volant, & voyons quel ſuiect a ſon autheur de s'eſtomaquer ainſi contre tout le monde. Si nous conſiderõs le frõtiſpice de cet œuure, nous dirõs que les ſoldats ſont gens feneants mal cõduits, & fort peu experimentez, puis que le Capitaine n'oſe paroiſtre en chef: car ſi tous ces aduertiſſemẽs ſõt ſi profitables l'euenement ſi neceſſaire, & qu'il n'y ait perſonne en ce Royaume qui ne reſpire que ce qui eſt contenu dans les clameurs de ceſte Voix Publique celuy qui en a deſcouuert les premiers mouuemẽs ne nous doit priuer de ſon nom, & ne doit point

faire ceſte honte à ſon pays, que de n'auoir cogneu celuy qui luy a donné tant de bon conſeil: car s'il eſt porté d'vn zele ſi ardent pour la conſeruation de ceſte Courone: & que le ciel luy euſt dõné vne particuliere cognoiſſance de ſa ruine, ſi on ne ſuit ſon aduis? pourquoy craint il de paroiſtre au front de ſon liure? Quand il faillut deliurer Rome du malheur qui luy pẽdoit ſur la teſte Decius ne s'eſt point allé cacher derriere vne courtine pour attendre l'euenement de la fortune, ains d'vn cœur vrayemẽt noble il s'eſt preſenté à la teſte de tous ſes citoyẽs ſans aucune crainte de ſe ſacrifier pour le public, pourueu qu'il deſtournaſt la ruine prochaine, & ſauuaſt ſon pays du malheur qui luy eſtoit preſent.

Cela eſtoit bon à Apelles, quand il auoit faict vn tableau, de ſe cacher derriere, pour entendre les diuers iugements qu'on feroit de ſa peinture: car il n'importoit pas beaucoup pour le ſalut de ſa patrie, mais à vn ie ne ſçay qui, qui fait l'effarouché, qui s'eſpouuẽte de ſon ombre, & qui prend la Voix Publique pour declarer les deffauts de l'Eſtat, & iniurier tout

tout le monde, qu'il soit permis de nous faire entendre ses conceptions auec vne sarbacane, & marcher auec vn masque comme vn espouuentail de cheneuiere, c'est ce que ie ne puis gouster, si i'auois quelque bon aduis important à l'Estat ie voudrois l'aller declarer au milieu du Cõseil, & non marmotter entre mes dents, & m'escrimer en secret cõtre mõ ombre.

Quand à ce qui regarde l'intitulation de ce libelle ie ne sçay pourquoy, Voix Publique: car *Vox Populi Vox Christi* dict l'Ancien Prouerbe, & tant s'en faut que les discours qui sont contenus dans ce libelle viennent de Dieu ou de quelque inspiration diuine, qu'au contraire ie me persuade que c'est vne voix enroüee & casse, qui sorte du creux de l'Acheron. Ses abbois, son bruit furieux, les vapeurs relantes qu'il vomit, & toutes ces medisances, dont il ternit la reputatiõ des vns & des autres tesmoignent assez que c'est quelque Cerbere reuolté, qui remplit le ciel & la terre de ses hurlements, & bien qu'il die d'abord, que ce qu'il veut repre senter au Roy n'est point vn discours de medisance & de raillerie, il est aisé de co-

gnoiſtre par la ſuitte du diſcours que la verité n'a point fait choix de ſa bouche, pour nous faire entendre ſes oracles : car ce qu'il touche des viuants & des morts, il l'ageance ſi mal qu'il ſemble nous vouloir repreſenter vne roteſque continuelle & vne danſe de Zanis & de pantalons, & de hiéuers cornus, tant ſon diſcours eſt bigarré, & plain de fanfreluches.

Et premierement, où va-il s'eſtrauaguer, ſur le Mareſchal d'Ancre, & la fortune du Conneſtable de Luyne, pour delà tirer les principes de nos malheurs, n'eſt ce point propremẽt imiter les grenoüilles *& Veterem in limo* (comme dict le Poëte) *renouare querelam.* Ie ne ſçay s'il n'a point leu la Dioniſiaque de Nonnꝰ : mais c'eſt bien reculer de ſon ſuiect, de s'aller ietter à belles dents ſur les morts, & imiter les hienes, qui ne viuent que de racleure de tombeau, & me ſouuient liſant ceſte boutade de ce bõ Empereur, lequel comme les Ambaſſadeurs furent venus trois ans apres la mort de ſon fils, pour le conſoler de la perte qu'ils auoient tous faite, il les remit ſur le ſiege de Troye, &

commencea à les consoller, sur la mort de Hector, & deſplorer leur infortune en ce qu'ils auoient perdu en ce Capitaine, l'honneur de la Phrigie, & de toute la Grece, mais ceſtuy-cy en fait le meſme: car il va renouueller des playes que la lõgueur du temps a fermees, il n'auoit ſans doute aſſez de ſubiet, ny de matiere pour enfler ſon diſcours, il falloit donner en paſſant ſon coup de bec cõtre la memoire de Luyne ſans ſe ſouuenir de ceſte belle loy de Solon, qui deffend d'iniurier les morts, & de les couurir d'opprobres & de mediſances: car c'eſt proprement les priuer de ſepulture, & les arracher du tombeau où ils repoſent. Iamais dit-il la Frãce n'eut de plus ambitieux coquins de plus ingrats ſeruiteurs, de plus hardis impoſteurs, & de plus ſignalez voleurs, & de plus perfides Miniſtres que ces trois freres: Voila des parolles qu'on pardonneroit à vn Cannibal, & non à vn François, qui fait profeſſion d'entrer dans la ſocieté & conuerſation commune: car que peut-il vomir de plus iniurieux, n'eſt ce point vouloir ſourdement blaſmer le Roy de les auoir eſleus, cheris & aymez,

& nous faire cognoiſtre à l'œil qu'il a vou lu eſcumer tout ce qui auoit eſté dit en trente ou quarantes libelles diuers contre les Luynes, pour en tirer la quinteſſence par l'Alambic de ſa ceruelle creuſe, & l'eſtaller en quatre ou cinq lignes, en vn lieu ou cela ſe rapporte comme vn fagot & vn moulin à vent.

Apres auoir deſgorgé ce qu'il a peu contre Luyne & ſes freres, il paſſe au Chã cellier & Puiſſieux, dont l'vn dit-il, eſt fol à porter marote, & l'autre malicieux comme vn vieux ſinge: En cecy ie remarque vn eſprit grandement inſatiable aux iniures: car non content de la France mourante, ou Monſieur le Chancellier & ſon fils ont eſté traictez auec toute ſorte de conuice, & de calomnie, non content du mot à l'aureille, que luy meſme a fait comme s'il n'eſtoit deſtiné qu'à baſtir libelles, & forger de iour en iour ſur l'enclume de la mediſance de nouueaux colibets, & placards, comme vn autre Ciclope, il retourne de rechef à ſon vomiſſement, recite les parolles & les iniures quautre fois il a vomies & en infecte de rechef nos oreilles comme, ſi c'eſtoit

quelque grande perfection de nous entretenir touſiours d'iniures, & de bauer iournellement ſur la reputation d'autruy comme limaçons, ſans coquille laiſſant le trac d'vne glaireuſe mediſance ſur tous les ſuiects, qui ſe rencontrent mais ie paſſe outre pour venir de plus pres au point & au centre ou toutes les lignes du liure aboutiſſent.

Tout le but de cet autheur chimerique ne tend en general qu'à boulverſer tout le Conſeil, depuis le premier iuſques au derniers, & engendrer vn nouueau deſordre, & vn cahos parmy nous.

Il commence par la Royne Mere, de laquelle il loüe la prudence, & le Conſeil, & en effect les vertus de ceſte grãde Princeſſe ſont ſi eminentes, que l'Enuie meſme eſt contrainde de les admirer, auſſi le calomniateur n'y a-il trouué que remordre, bien qu'il ait fait profeſſion dans la ſuitte de tout ſon libelle de ietter ſon venin ſur tous les plus perfectionnez de la Cour, & partant admirant les riches treſors dont le Ciel a voulu bien-heurer cette grande Royne, ſeule perle de noſtre temps, & quittant ſes rares perfections,

pour nõ pouuoir dire assez venons à ceux que nostre calomniateur pique, & met en butte de ses medisances.

Le premier qui se presente est le Cardinal de la Roche-Foucaud, homme qui n'a comerce qu'auec le ciel, & dont le nõ viura immortellement, engraué dans l'ame des François, comme du plus pieux Prelat, & du plus neceſſaire à l'Egliſe qui ſe ſoit veu depuis cent ans. Ce Momus nonobſtant tant de vertus qui reluiſent en ce Cardinal le blaſme & l'acuſe de faire & tollerer le mal ſous l'aparẽce du bien, & non à mauuaiſe intention, enquoy veritablement il y a de la malice noire: car quel mal a-il fait, ou tolleré en France, eſt ce pour auoir reformé ou faict reformer les Religieux, qui eſtoient ſortis des bornes de leur reigle, eſt-ce pour aduancer auec trop de ſoin la conſeruation & l'integrité de l'Egliſe? Eſt-ce qu'il eſt le miroir des vertus, la perle des Prelats, l'Eſtoille & le pillotte de tous les Eccleſiaſtiques de France, eſt-ce que par doctrine, & par bons exemples, il taſche tous les iours d'extirper l'hereſie, & faire renaiſtre ceſte ancienne candeur, qui autre-

fois a eſté tãt en vigueur parmy nous: Eſt-ce qu'il fait pulluler les maiſons Religieuſes, & taſche de faire prouigner les ſacrez rejettons de noſtre Egliſe? ſi c'eſt cela qui eſtomaque noſtre homme, c'eſt delà meſme que ie tire l'arreſt de ſa condamnatiõ: car s'il n'eſt Huguenot à vingt-quatre carats, pour me ſeruir de ſes termes, il ne peut deſaduoüer vne ſeule des actions de ce grand Prelat.

Le ſecond qu'il piquotte ſourdement & cõme en paſſant eſt le Cardinal de Richelieu, lequel a emporté le bel eloge par deſſus tous les Prelats de France, qu'il eſt le plus accomply & le plus docte qui ait porté le chappeau de Cardinal depuis vn ſiecle entier, auſſi la Sorbonne l'a choiſi pour ſon protecteur, & ſon appuy, comme le plus eloquent en diſcours, le plus profond en ſcience, le plus doux en conuerſation, & le plus parfaict en toute ſa vie, qu'il ſe ſoit iamais veu: de luy obiecter qu'il s'areſte aux intereſts d'Eſpagne, cela eſt ſi hors de toute apparence, que c'eſt vn crime impie, que de vouloir douter de la fidelité de ce Prelat enuers ſon Prince, ie ferois vn liure entier de l'obli-

gation que nous luy auons tous, des sages Conseils, & des bons aduis, que la France a receu de luy : c'est vn autre Nestor dont la sage prudẽce & l'experience née deuant l'aage ont apporté à cet Estat vn aduancement, qu'il est plustost permis d'admirer, que de loüer, & de luy seul on peut dire veritablement ce que le Poëte a dit autresfois d'Ascaius, *ante annos animum gessit curamque virilem* : car dés le plus tendre de ses ans il a donné de veritables marques des Vertus & de la prudence, auec laquelle il gouuerne maintenant vne partie de la France, & diray auec verité, que si le Ciel vouloit former vn homme plus parfaict, il semble que l'influẽce de tous ses astres n'y pourroit arriuer : car il possede seul toutes les perfections qui sõt infuses dãs tous les autres, & de là ie cõclus que nostre calomniateur est vn aueugle de douter de sa fidelité, & de croire qu'il vouluſt tremper dans les factions Espagnolles : car cela est autant esloigné de vraye semblance, cõme celuy qui a basty ce libelle iniurieux est hors de raison.

Le calomniateur passe de Monsieur le Cardinal de Richelieu à Monsieur le garde des

de des Sceaux, ayant en cinq ou six lignes loüé la prudence & la courage de Monsieur le Connestable, & feignant au cõmencement de le reuestir d'esloges & de loüanges, luy appliquant mesme ces belles paroles du Sage *ab occursu faciei cognoscitur vir sensatus*: il vient enfin descharger le venin de sa colere, disant, que la hardiesse & le courage luy manquent pour s'opposer à ce qu'il voit de mal deuãt ses yeux tesmoignãt par ces parolles calomnieuses, qu'il est de la nature du Scorpion, lequel n'a point de venin plus dangereux que celuy qu'il garde en la queuë: car dire qu'vn homme est plain d'integrité, de probité, & bien affectionné au seruice du Roy (comme en effect, il est impossible de rencõtrer vn personnage plus parfaict en toutes ces qualitez, que Monsieur le Garde des Sceaux) & puis deux lignes plus bas se ietter à belles dents sur sa renommee, & l'accuser de peu de courage, & de ne s'opposer au mal qu'il voit deuãt ses yeux, qu'est ce autre chose sinon souffler froid & chaud d'vne mesme bouche, & auoir vne plume d'or, & vne autre de fer? Peut on voir vn Amphibie plus pro-

digieux sur le bord de la mer, ny vn Hermaphrodite, plus estrange dans la fontaine de Salmacis?

C'est vne des soupleſſe d'vn parfait calomniateur pour mieux imprimer le fiel de brocards, de loüer ceux qu'il veut enseuelir dans ses iniures, & leur edifier vn trophee imaginaire de mille esloges pour apres assener plus rudement le coup de bec, & entrer plus auant dans leur reputation.

Dion Criſoſtome r'apporte vne belle penſee à ce propos, comparant l'humeur importune de ces corbeaux enroüez, aux anciens Sacrificateurs, leſquels ornoient leurs victimes de couronnes, les reueſtoient de fleurs & de guirlandes, & en cet eſtat les venoient aſſommer au pied de l'Autel.

Noſtre homme en faict le meſme: car apres auoir hautement loüe les vertus, & le merite de Monſieur Aligre (auquel toute la France eſt obligee, tant en particulier qu'en general, pour les glorieuſes actions qu'il met au iour) il vient deſcharger deux ou trois coups de maſſues ſur ſa reputation: mais toutes ſes calomnies ne

peuuent obſcurcir les rais de ce Soleil, de qui les heureuſes influẽces ont diſſipé les nuages des troubles qui ſembloient nous inueſtir de tous coſtez, & quelque choſe qu'il die, ceſte honte luy demeurera ſur le front que de s'eſtre pris au plus courageux perſonnage de la France, & qui fait fort peu deſtime de ſes iniures: car comme dit Ariſtote en ſes moralles, il n'y a que les grãds courages qui ſe ſachẽt vaincre eux meſme. Or la plus grande victoire que l'on puiſſe r'emporter ſur ſoy meſme eſt de meſpriſer les iniures, qui nous ſont faictes.

Reſte maintenant à examiner ce qui touche du Marquis de la Vieuuille; qui ſemble eſtre le principal ſuiect de ce libelle, & le ſeul but du Calomniateur, qui a tournoyé le long de douze ou quinze fueillets, pour venir enfin tomber en ce point raportant toutes les lignes de la circonference à ce centre, en quoy il me faict ſouuenir de ces banneton, qui tournent & retournent touſiours bourdõnans, ſans ſonger qu'il y a vne epingle qui les tient par le pied, ainſi celuy-cy te meſ en pourpoint, s'eſgorge, crie & ſouffle cõ-

me quatre moulins, & au bout du cõpte il ne sçait ce qu'il veut dire, il inuente mille chimeres, forme des discours fantastiques en sa ceruelle creuse, & croit auoir fait bien rire le monde, quant il nous recite quelque froide histoire, plus glacee & plus gelee que l'Aquilon, il trompeste partout que le Marquis de la Vieuuille est la ruine & la peste de l'Estat, qu'il veut tout gouuerner, tout faire & tout reigler qu'il vuide les coffres du Roy, pour r'emplir les siens, qu'il ne songe qu'à ses intriques & interests particuliers.

De tout cecy ie concluds que ce n'est point d'auiourd'hui qu'il y a des enuieux & que Demostene auoit iuste raison de dire, que quand l'equité, & l'vtilité publique sont surmontez par l'enuie, *tum omnia sursum ac deorsum versa existimandum est*: car comme dit tres-bien Tite Liue, l'Enuie ne s'attache qu'aux choses grandes & sublimes, semblable au feu dont la proprieté est de monter touſiours en haut: vn homme releué en dignité & authorité par dessus le commun n'enuiera iamais la condition, ny la fortune, d'vn qui luy sera inferieur, & si nostre calom-

niateur estoit paruenu par ses vertus & qua-
litez eminentes au haut de la roüe, il ne
feroit point de libelles diffamatoires cõ-
tre les Principaux du Conseil, ains son-
geroit autant à l'aduancement de ses af-
faires que les autres, en quoy pourtant, il
n'a aucun suiect de calomnier le Marquis
de la Vieuuille: car s'il s'est aduãcé dãs les
affaires, & s'il s'est acquis vne tranquil li-
té & repos particulier dans le brouïllis &
le tracas de la Cour, ce n'a esté que pour
auoir veillé aux affaires d'Estat, & tasché
premierement à reformer tous les abus
qui se commettent aux Finances, quel-
les iournees a il perdues, quelles heures
n'a-il employees, pour reigler les pensiõs,
recognoistre les persõnes de merites, qui
sont dignes d'estre recompensez, casser
ceux qui n'auoient iamais bien merité du
public, & establir vn ordre dans ce Roy-
aume, dont l'vnion & l'harmonie don-
nast autant de crainte à l'Estranger, & à
ceux de dehors, que de contentement &
d'asseurãce à ceux de dedãs? Qui est ce
qui se plaint de ce personnage, le Public?
riẽ moins, il n'y a qu'vne voix enrouée &
cassee, qui crie par les carfours, & va

de nuict, comme le Moine Bourru, sans oser parroistre de iour non plus que les Chauue-souris ny les Chathuans.

Ceste voix se methamorphose en toutes sortes d'especes, criant, tempestant maugreant, iurant, detestant, enfin r'empliſſant l'air de toutes sortes de cris & de plaintes; Et de ma part s'il y auoit encor des bachantes sur les montaignes de Traces, ou aux enuirons de Thebe, ie croyrois que ceste Voix qu'on nomme Publique seroit l'Echo de leurs hurlemẽs, quãd elles sont en furie, & qu'elles courent escheuelees dans l'affreuse solitude de ces deserts armees de pampre & de tirse, pour celebrer leurs orgies: car il ne se peut riẽ voir de plus horrible de plus espouuentable, & de plus estrange.

Ceste Voix a toutes ses parties, & semble que l'on entre dans l'estable d'Augias ou dans la chambre de Circé, tãt la musique qui s'esleue des tous, & des muances diuerses de ceste Voix est discordante: car elle represente tons les cris des animaux, elle iappe comme les chiens, elle heurle comme les loups, rugit comme les Lions, beugle comme vn bœuf; mu-

git comme vne vache, hennit comme vn cheual, groigne comme vn verrat, mouſſe comme vn ſanglier, & brait comme vn aſne d'Arcadie, qui n'a plus de chardons à brouter, & de là ie vous laiſſe à pẽſer la belle muſique, & ſi celle que l'Abbé de Baignes inuenta pour eſgayer les humeurs du Roy Louys XI. piquant par le moien de certaine touche dix ou douze cochons de tous aages, eſt à comparer auec celle-cy qui eſt la muſique des muſiques, & dont l'harmonie reſſemble au charriuari de ces barbares. qui voyant vn eſclipſe de Lune s'armoient de baſſins, de Pots de terre, de chaudrons, de trõpettes de tambours, & par vn tintamare eſtrange, allumant mille bougies, & mille flãbeaux en l'air; croyoient rappeller la lune eſteinte & luy faire reuenir la lumiere. Ainſi ceſte voix Publique crie, tempeſte, bourdonne, gemit, s'effarouche, & ne ſçait d'où prouient ſon eſtonnement, ie ne puis iuger de quels poulmons elle ſort, mais à l'entendre bramer ſes parties nobles, & interieures ſont grandement intereſſees, & ay peur qu'il ne ſe fende la bouche iuſques aux aureilles à force de

crier, & qu'il ne crache ses poulmons auec ses parolles.

Mais à tout cecy ie voy vn tresbon expedient, sçauoir est de conseruer la teste & son cerueau, si tant est qu'il en ait encore quelque parcelle (car i'en cognois qui se sont rõpu la teste à crier cõme luy, & qui n'y ont rien gaigné) le plus bel expedient donc que ie puisse trouuer, pour ceste voix, qui est desia enroüée, est de bailler à son autheur la perruque de Midas affin qu'il puisse cacher ses oreilles, & de peur que les petits enfans ne criẽt *auriculas asini Midas habet*, & luy faire lire le traicté fait par le Principal du College de Reims, *del'vtilité de la calote* auec cela il luy faudra ordõner quelque regime pour l'indigestiõ de son estomac, que le sieur de Fossa Operateur Milannois aura soin de preparer afin que les vapeurs creuës ne mõtent plus en si grande abondance en son cerueau: car autrement il y a danger que sa teste ne deuienne creuse, ou ne face cõme Claudius, qui portoit vne citroüille sur ses espaules au lieu de teste: car il en a desia de la graine.

Passons plus auant, & voyons le hurlement

ment de noſtre Voix Publique: car encor faut-il l'eſcouter braire. Apres auoir dõné mille coups de bec à la renommee du Marquis de la Vieuuille, & l'auoir deſchiqueté en vray frippier des Halles, le calomniateur dõne ſon attainte en paſſant chemin aux Secretaires d'Eſtat, teſmoignant qu'il ſeroit infiniement marry que tout le monde n'euſt ſon paquet : mais que ne dit-il contre le pere Siguerand, & ceux de ſon ordre, il accuſe ce bon Pere d'eſtre continuellement aux eſcoutes & eſcumer les nouuelles de la Cour, dit que ce n'eſt qu'vn cabaliſte, que le Roy ne doibt rendre hereditaire la confeſſion du couure à la famille des Ieſuiſtes, & que les Prelats & Eueſques de ce Royaume deuroient rougir de honte d'eſtre exclus de l'adminiſtration du Sacrement de Penitence en la perſonne de ſa Maieſté.

Pour reſpõdre à toutes ces chefs d'accuſations, il faut dire auec le Poëte *longa eſt hiſtoria longæ ambages*, ie ne ſuis point gagé pour faire icy de longs panegyriques, & de grandes Apologies, & principallemẽt en vn ſubiect ſi haut, il me faudroit auoir l'eloquence de Themis, la douce grauité

de Mercure, le Torrent & les foudres de Demoſtenes, la naïfueté de Ciceron, la delicateſſe & mignardiſe des Italiens, *las palabras faſtuoſas del los Caſtilianos*, & tout ce que la nature a fourny d'ingenieux & d'induſtrie à tous les createurs de l'antiquité, encor le malheur du ſiecle eſt ſi grãd que la moitié du monde ne voudra croire à mes parolles.

C'eſt pourquoy ie quitte ce ſuiet comme vne piece ou ie ne puis attaindre, que des yeux, iamais perſonne n'oſa acheuer la Venus d'Appelles, auſſi il ſemble que ce ſeroit vne temerité à moy de prendre la parolle pour le Pere Sigueran, puis qu'il a la voix aſſez forte (biẽ qu'vn peu caſſee) pour crier contre la Voix Publique.

Mais ie ne puis ſouffrir que l'autheur anonime ſebraue ſi inſolemment du Pere Arnoul, diſant qu'ils s'entre gourmeroit volontiers contre le Pere Siguerãd, à qui depoſſedera ſon compagnon, affin de cabaler les benefices, & faire mille fripponneries.

Voyla des parolles indignes veritablement d'eſtre attribuees à de ſi bons Religieux, & ſi peu ambitieux des choſes de

la terre : car ou a il appris que ces bons Peres ayent iamais cabalé les benefices, ny porté leurs desseins plus loing que leur debuoir? Où ont ils empieté, sur le Clergé, & sur l'ordinaire. Quelle est l'ambition qu'ils ont de diriger la conscięce du Roy. On voit bien que toutes ses accusations procedęt de la Voix Publique. Mais ie suis marry de n'auoir assez d'eloquęce & d'artifice pour les rembarer, ie laisse cela à quelque esprit plus releué en science, & en doctrine, que le mien, & qui aura le bouclier de Fabius pour soustenir tous les assauts qu'on luy liurera.

Apres touts ces criaillis importuns, la Voix Publique vient de rechef retomber sur Monsieur de la Vieuuille, & diriez quelque cheüette nocturne, qui tasche à espouuenter le monde de ses siflemens, & croassemens funestes, il dit que le surintendant a force chambres vuides en la teste, à cecy ie respons que les Poëtes disent que la voix est fille de Iunon, c'est à dire de l'air, & que la teste de nostre autheur n'est point vuide *natura enim abhorret à vacuo*, mais qu'elle est plaine d'air, & de vents comme les ballons enflez Dul if-

se,& si iamais il ouure la bouche pour parler en public, nous sommes en dãger d'auoir de grands vents & de grands orages sur mer, c'est ce que vouloit dire le Curé de Millemons dans l'Almanach de ceste annee, lors qu'il nous menace d'vn grãd tourbillon de vent, qui doit remplir l'air de prodiges.

De m'estendre icy sur toutes les particularitez de ce libelle,& faire veoir piece par piece, toutes les fausſetez & calomnies qui y sont contenuës, ce seroit abuser de vostre faueur & de vostre loisir; car il y a des sujects pour faire des iliades entieres, à quoy ie respons en general, que c'est vn des malheurs de la bonne fortune, que d'estre enuiee iamais il ne s'est veu personnage de merite, appellé a de grandes charges qui ne se soient veus salüez de pareils eloges & attaqué, de semblables bourasques, que s'il plait aux souuerains de fauoriser quelqu'vn pardessus, le commun & luy faire l'honneur de ses bonnes graces: Ce n'est point à vn ie ne sçay qui, duquel on ne cognoit le nom ny les mœurs à s'en fascher, & en accusant ceux qui

ſont eſleuez en ces dignitez publiques, accuſer taiſiblement ſon Prince, de ne cognoiſtre la capacité de ſes fauoris & la portee de leur ceruelle, comme fait ce cenſeur critique qui reproche cecy au Roy, pag. 26. de ſon libelle, car il ne parle qu'étant qu'intereſſé en l'affaire, & partant non croyable, puiſque la paſſion le pouſſe à ces extrauagance d'eſprit.

Reſteroit maintenant à faire vne Apologie, pour les Financiers, & dreſſer vn Panegerique de toutes leurs belles & genereuſes actions ; mais c'eſt vn ſuject ſi plain de confuſion & deſordre, que ſuis contraint d'aduoüer que la voix publique à iuſte raiſon de declamer contr'eux. Car que n'ont ils faict ſeulement depuis quatre ans, en quels eſtranges ſymptomes ont ils reduits cét eſtat, quels inuentions & ſtratagemes n'ont ils trouué, pour authoriſer leurs vols, quels pretextes pour couurir leurs larcins, quels impoſts à la ſurcharge du peuple. Ie ne parle a perſonne en particulier, mais à tous en general & ſuis contraint de dire, qu'il ny a perſonne entr'eux, pour lequel ie puiſſe en ſaine

conſcience aduancer deux lignes de deffence, & n'eſtoit que noſtre calomniateur en parlant du Marquis de la Vieuuille, a enueloppé dans les meſmes iniures, le merite de tous les Principaux du Conſeil, cõme de Mr. le Cardinal de la Roche-foucaud, de Mr. de Richelieu, de M. le garde des Seaux, des Secretaires d'Eſtat, & autres perſõnages, qui par leurs vertus ſe ſont acquis vne gloire. Non mourante dans l'ame des François, jamais ie ne me fuſſe mis en poſture contre luy, eſtant tres certain que les Financiers & Treſoriers, ſont aujourd'huy inſatiables & la cauſe vniuerſelle, de la ruïne du peuple.

FIN.

LE REMERCIEMENT DE LA Voix Publique AV ROY.

1624.

LE REMERCIEMENT de la Voix Publique AV ROY.

SIRE,

La FRANCE seroit tout à fait ingrate enuers vostre Majesté, si apres auoir entendu sa plainte, & exaucé la VOIX PVBLIQVE, elle ne se prosternoit à vos pieds toute pleine d'humilité & de fidelité, pour luy rendre mille actions de graces des infinies obligations que tous les François en general & en particulier vous ont, de les auoir

deliuré de l'apprehenſion continuelle où chacun viuoit, à cauſe des mal-heurs que l'on preuoyoit de la mauuaiſe conduite des deſportemens du Marquis de la Vieuuille, dans leſquels voſtre Eſtat & voſtre ſacrée Perſonne couroient riſque de faire vn prompt & perilleux nauffrage.

Mais voſtre prudence, SIRE, à preuenir le mal, voſtre vigilance à y remedier, & voſtre bonté à exaucer la Voix de vos bons ſubjects y a trauaillé de telle ſorte, que vous auez ſceu arreſter le cours des deſordres au milieu des deſordres meſmes, en chaſtiant lors que l'on y penſoit le moins, celuy qui penſoit d'abuſer plus long temps de l'honneur de vos bonnes graces.

Ceſte action, SIRE, a redondé à

la gloire de voſtre Majeſté, à l'affermiſſement de voſtre Couronne, & à la conſolation de vos fidelles ſeruiteurs, leſquels ne pouuoient plus regarder qu'auec des yeux baignez de larmes, les ſottes impertinences du Surintendant, & ſes pernicieuſes eſquipees, leſquelles euidemment ruinoient la France au dedans, & la deſcreditoient entierement au dehors, qui eſtoit en effect voir le Royaume à l'abandon, & tous les François à la miſericorde d'vn eſprit extrauagant, qui croyoit eſtre capable d'entreprendre & d'executer tout ce qu'il ſe forgeoit dans la ceruelle, ſon inſolente outrecuidance l'ayant porté iuſques à ce poinct, ſur le ſommet du pinacle des folies, que de gourmander les plus Grands de voſtre Eſtat, afin

de les contraindre à luy quitter leurs charges, ayant osé changer à tout moment & de son propre mouuement, les resolutions qui estoient prises au Conseil de V. M. negociant aussi tous les iours auec les Ambassadeurs contre l'ordre & bien de vostre seruice, iusques là que son imprudence a pensé ruiner l'alliance d'Angleterre, & les affaires de la Valtoline.

Le Cõte de Mansfeld qui a connu dans ses armees toutes sortes de nations & de mauuais garnemens, confesse n'auoir iamais veu vn si grand fourbe (ou vn si grand schelme pour parler à l'Allemande) que ce Marquis. Et de fait, SIRE, se peut-il encore rencontrer vn autre plus perfide que la Vieuuille? qui a inuenté mille sortes de faux rap-

ports, pour essayer de vous mettre en deffiance des plus affidez seruiteurs que vous ayez! & qui d'vn autre costé estoit bien ayse de rejetter sur vostre Majesté la haine que le public luy portoit, à raison de ses insupportables folies, souz lesquelles (si vous n'y eussiez pris garde) se couuoit peu à peu la subuersion de ceste Monarchie.

Mais qui ne detestera le pernicieux stratageme qu'auoit projetté ce gentil falot, pour retenir V. M. de le chasser honteusement, comme il meritoit, s'estant aduisé sur le bruit qui couroit qu'auiez quelque volonté de le congedier, de vous faire entendre que la nouuelle de ce changemét auoit tellemét descouragé toute la ville de Paris, que pour ce seul subject vos Cours sou-

ueraines auoient differé la verifica-
tion de vos Edicts, pour à quoy re-
medier qu'il faloit enuoyer querir
la Chambre des Comptes & Cour
des Aydes, vous perſuadant de leur
declarer, que voſtre Majeſté n'auoit
iamais penſé à le deſmettre de ſa
charge, que vous eſtiez content de
ſon ſeruice, & que ne feriez aucun
changement pour ſon regard, qui
eſtoit en effect vne eſpece d'amen-
de honnorable qu'il deſiroit que
voſtre Majeſté fit, afin de vous en-
gager ſouz ce pretexte à le mainte-
nir dans la Surintendance.

Mais ſur voſtre genereuſe reſ-
ponſe, SIRE, aux deputez de ces
Cours, a preuenu ſes ſubtilitez ma-
licieuſes, & luy auez ſceu bailler
à poinct nommé vn autre Bricon-
tre-Robert, duquel ſon beau-pere

&

& luy ne ſe doutoient pas tant que du mauuais preſage qu'ils prirét, du ſolemnel Chariuary que tous les marmitons de vos Cuiſines firent deuát ſon logis la veille de triſte bó-jour que luy donna le Comte de Treſme, cependant que Tronſon eſcriuoit à ſon grand amy le Seq', & que le Gras eſtoit allé à Paris, pour y negocier, d'où neaumoins il retourna fort eſtonné, de ce qu'il auoit remarqué qu'on y ſolemniſoit la feſte de la diſgrace de la Vieuuille, auant quelle fut arriuée, tant cet homme eſtoit odieux à tous, tant au Clergé, (auquel il a jadis fait banqueroutte,) à la Nobleſſe (dont il eſtoit metif,) qu'au tiers Eſtat, duquel il eſt ſorty, mal gré celuy qui l'a fait impudemment deſcendre de la Coſte du Roy Louys le Gros, auquel le Marquis a donné vne ordonnance de trois mil

liures à prendre dans voſtre Eſpargne, pour recompenſe d'auoir fabriqué cette illuſtre genealogie; Ainſi chacun le haiſſant à cauſe de ſes malicieuſes maturinades; il ne faut s'eſmerueiller ſi tout le monde s'eſt reſjouy de ſa cheutte tant deſirée; Car s'il euſt plus long temps ſubſiſté, il mettoit aſſeurement vn chacun au Breniquet. Premierement, SIRE, voſtre Eſtat courroit hazard, & vouloit que tout deſpendit de luy; il auoit deſia eſtably Raré pour eſpionner Monſieur voſtre Frere, il eſſayoit de ietter le Duc de Guiſe dãs le meſpris, Monſieur d'Albeuf eſtoit en ſa meſdiſance, le Duc de Vendoſme dans la Baſtille, le Grãd Preur hors des Galleres, le Mareſchal de Baſſompierre en Eſpagne, Blainuille exilé, Toran deſcredité, Bautru desfauoriſé, le Pere Segueran renuoyé, Monſieur le

Comte Beſſlé, le Garde des Seaux eſblanlé, & le Cardinal de Rochelieu deſcanoniſé; Mais V. M. SIRE, les a tous ſauuez, en perdant celuy qui vouloit tout perdre, & introdiſant en ſa place des perſonnes de probité & de capacité, par la ſage conduitte deſquelles la France eſpere recouurer ſon premier luſtre, ſi bien que les Frar çois ne ſeruiront plus de riſée à nos voiſins par le deſcry de nos impertinences.

Et de vray, SIRE, chacun confeſſe que le Cardinal de Richelieu a l'eſprit trop bõ & trop courageux pour laiſſer piper l'Eſtat aux factions Eſtrangeres, le Garde des Seaux eſt trop plain de prud'hommie, pour commettre vne iniuſtice; & le Comte de Chomberq n'ignore point combien il cuit à la France d'auoir ſuiuy les Conſeils des Luynes, de

ſorte que ces fautes paſſées le rendront plus expert à bien ſeruir V. M. pourueu qu'il trauaille pluſtoſt à remedier aux deſordres de voſtre *Eſtat*, qu'à eſleuer vne grande ſequelle de parents qu'il a prés de luy, qu'il ſe garde auſſi de courre apres l'Artillerie, charges, Duchez & Païries, & qu'il n'embraſſe la protection des Financiers, auec leſquels il eſt allié: & quant aux trois Chefs des Finances que V. M. a nommé, ils ont tant de probité qu'on ne fait nulle doute qu'ils les adminiſtreront auec toute fidelité.

Voila les fruicts qui naiſtront, SIRE, de l'harmonie d'vn tel Conſeil, qui ne peuuent eſtre que ſouhaittables, au lieu des greſles & tempeſtes que produiſoit tous les iours l'eſprit bouru d'vn fou malin.

Tels changemens, SIRE, ne ſont à

blasmer, comme les supports de la Vieuuille veulent faire croire aux ignorans; mais bié à loüer, puis que V. M. les a iugé necessaires, & qu'en effect il en reüssira vn tel amandemẽt, que la France s'en releuera & vous en benira eternellement. Aussi n'entend-on, SIRE, par tout vostre Royaume, que retentissement d'allegresses, ny ayant que les Confidẽts de la Vieuuille qui en pleurent, & qui en porte la face melancholique.

Ioyeuse, ie sçay que vostre beau nom pâtit dans l'excez de vostre tristesse, pour les desplaisirs que ressentez de ceste desfrouttе, neaumoins si auez vous sujet de vous tenir ioyeux, d'auoir acquis en huict mois de Cõfidence quinze mil liures de rente en vn article seul, par l'achapt que vous auez fait de tous les Commissaires des tailles de la Prouince de

Champagne, que voſtre oncle vous a faict auoir, moyennant ſix vingts mil liures que vous auez gagnez auprez de luy.

Tenez vous encore ioyeux, Ioyeuſe, d'eſtre ſi heureux que d'auoir fait veriffier à la Chambre des Comptes vn don de cent mil francs, dix-huict iours auant ceſte diſgrace. *B*ardin, conſolez-vous auec la Vierge Marie. *B*eaumarchais amuſez vous à reſerrer bien finement vos griuelees, de peur qu'on ne les deſcouure. Le Gras, que les chagrins trop violens ne ſoient cauſe de vous tant amaigrir, que l'on vous prenne pour vn autre le Seq. Ce ſont les meilleurs conſeils que tous ceux de la petite chaſſe vous donnent.

Quant aux bons François, ils ſont obligez de prier Dieu continuellement pour la proſperité de V. M. la-

quelle a teſmoigné par ceſte action la iuſtice & ſa bonté tout enſemble. Voſtre iuſtice, SIRE, en chaſtiant vn meſchant, & voſtre bonté en l'enuoyant priſonnier dans le Chaſteau d'Amboiſe, d'autant que ſi V.M. luy euſt ſimplement commandé de ſe retirer en ſa maiſon, la haine publique eſt ſi grande contre ſa perſonne, que tout le peuple ſe fut ietté ſur ſa peau pour la deſchirer & mettre en pieces.

Au ſurplus, SIRE, la France vous coniure de continuer & embraſſer le ſoing des affaires de voſtre Royaume, affin qu'il ne s'y paſſe plus rien à ſon inçeu. Donnez quelques iours de la ſemaine à vos plaiſirs, & quelques autres dans vos Conſeils, pourueoyez à l'inſuffiſance inſupportable de quelques vns de vos Secretaires d'Eſtat, comme auſſi à rogner les

ongles de vos Intendans, & dans la neceſſité ou l'on a reduit vos affaires. Souuenez vous, SIRE, de foüiller pluſtoſt dans la bourſe de vos riches Financiers, qu'en celles de voſtre pauure peuple. Ce faiſant, Dieu eſtendra ſur V. M. toute ſortes de benedictions, & vos ſujets reſpireront, pour vous ſeruir d'affection dans la douceur de voſtre Regne.

1624.

LE MESSAGER DE LA COVR.

M. D. XXIV.

LE MESSAGER de la Cour.

VOus eſtes par ma foy plaiſans de ne me pas voir ſi toſt arriué à l'hoſtellerye que vous n'ayez tous la gueule bée pour vous paiſtre de nouuelles: Mais au diable le mot que ie vous en diray que ie n'aye beu chopine, pour me rafraichir vn peu le goſier tant ie l'ay alteré & ſeché de pouſſiere. Au reſte vous me faictes tant d'interrogats à la fois, que ie ne ſçay auquel reſpondre le premier. Parlez donc ie vous prie l'vn apres l'autre ſi vous voulez que ie vous en conte. Or ça de par-Dieu, ie me trouue beaucoup mieux, ie n'ay plus la pepie. C'eſt bien raiſon que ie commence à ſatisfaire au Marguillier de la parroiſſe, comme le plus venerable. Il m'a demandé d'abord ce que l'on dit à la Cour d'vn oyſeau de proye qu'on mit en cage la ſemaine paſſée. Ie

penſe qu'il entend parler d'vn Romina-grobis qui ieune garſon, s'eſt accouſtumé à ſauter de Cloiſtre en autre, & qui pourtant s'accommodera tant plus facilemẽt à dire ſon Chappelet entre quatre murailles, auec le *miſerere*, iuſqu'à *Vitulos* pour penitence & mortificatiõ des maux qu'il a faicts, y ayant à ce qu'on dit beaucoup d'ordure en ſa fluſte. Quoy qu'il en ſoit ie n'ay iamais veu oyſon mieux farcy, que ce bon Seigneur eſt auiourd'huy chargé de fieures quartaines, & que ſi ſa teſte de citroüille eſt capable de groſſir à force d'eſtre arrouſée des maledictions qu'on luy donne, il peut bien commander de bonne heure vne nouuelle forme de calotte. Car il ny a n'y petit ny grand qui n'en die pis que pendre, & chacun entonne le *Te Deum* en reſioüyſſance du iuſte chaſtimẽt qui eſt tombé ſur ſa reuerence. On benit la main ſalutaire qui luy a ſi accortement donné ce tour de peigne, luy rendãt auec vſure ce qu'il auoit charitablement procuré a d'autres. Bref, il n'y a homme d'eſpée ny hõme de plume à qui il n'ait baillé vn plat de ſon meſtier, & à qui il n'ait fait le partage de Corbery, tout d'vn coſté &

rien de l'autre, selon la tablature que luy en bailloit ce vieux singe, qui croissant de vertu en vertu, & pour s'ennoblir tousjours plus, s'est fait Escuyer retranchant à droitte & à gauche : Mais Dieu vueille qu'ils en portent tous deux la paste au four, comme ils meritent. Helas ! quel miracle est-ce, & quelle subtilité de cerueller y a-il à amasser de l'argent, en tondant sur tous & en ne baillant vn sol à personne ? Certes le moindre clerc de village en feroit bien autãt sans iettons, ny Arithmetique. En fin vous prendriez plaisir de voir maintenant ces pauures Pensionnaires le vermillon aux ioües, de tristes & chagrins qu'ils estoient auparauant en l'esperance qu'ils ont, que la bourrasque est passée, & que le mauuais vent qui leur a soufflé en queuë, estant renfermé comme il est, ils auront meilleur temps à laduenir, sur tout on leur fait croire la resurrection de leurs Breuets. Or de sçauoir encores quel sera celuy qui succedera à ce Reformateur de bibus : c'est chose que ie ne vous puis pas dire au vray. I'appris neantmoins en partãt de Sainct Germain, qu'on auoit appellé à la garde de la

bourse d'vn Conseiller d'estat, dont i'ay oublié le nom, & me semble qu'il y a à la fin du Lac ou du Laic. Ie vis vn Recollé qui se mit fort sur ses loüanges, & qui tout espanoüy de ioye, disoit que les Capitaines estroppiez tireront ce qu'ils pourront de sa faueur: mais que pour luy il s'asseuroit bien que son conuent en vaudroit mieux. Il en parloit comme d'vn homme tout de Dieu & le descrit estre fils d'vn pere qui n'a iamais eu reputation d'estre larron, quoy qu'il ayt eu moyen de gasconner en son temps. Les honnestes gens verront de son eau, & recognoistront comme parmy son bon & consciencieux mesnage, il sçaura cõseruer au Maistre le cœur de ses seruiteurs, que ce Rebarbatif luy desroboit par sa sordide chicheté & auarice: Mais le voyant auiourd'huy en vn estat qui excite plus ses ennemis à commiseration qu'à vengeance, les gens de bien le laissent là, & luy desirent seulement qu'il esprouue maintenant la difference qu'il y a entre ceux qui moderez en leur fortune, acquierent la biẽ-veillãce d'vn chacun, & ceux qui enyurez de leur bonheur, se creuent les yeux, ne cognoissent

perſonne, abuſent de leur authorité, & ſe chargent d'vne hayne publicque qui les accable en fin, & les rend la fable du monde.

Sur ce qu'il y en a de vous autres qui me demãdent des nouuelles de ce beau vieillard, qu'on nomme le bien public, & veulent ſçauoir ſi ie ne l'ai point veu, comment il ſe porte, & s'il a des enfans: ie vous dirai que le bon homme ne bat quaſi que d'vne aiſle, qu'il a fort peu d'amis, & pour des enfans, comment en auroit-il, creature viuante ne l'ayant iamais voulu eſpouſer? I'auois tant & tant oüi parler de luy à vn chacun, & meſmement aux Eſtats de Paris & en l'aſſemblée des notables à Roüen que ie l'y cogneu ſans l'auoir iamais veu, le remarquant ſeulement à ſon manteau qui eſt de couleur de beau ſemblant: mais ie vis paſſer ſur le paué vn Fanfaron à qui par honneur les plus grands oſtoient le chapeau, & ſoudain qu'il apperceut ce bon vieillart, il luy ſauta au collet, & le cuida aſſommer à coups de nerf de bœuf, luy reprochant comment il oſoit paroiſtre là où il eſtoit. Voyant ce ſpectacle, ie m'enquis de mon hoſte qui

eſtoit ce brauache, & ſe ſouſriant il me demanda ſi i'eſtois encores ſi badaut que ie ne cogneuſſe pas le Seignor Intereſt particulier ſi aymé, & ſi reueré de tous, hors mis des Financiers. Et luy demandant ſi ce Rodomont eſtoit marié, il me dit qu'il auoit eſpouſé Madame la Paulette, dont il eſtoit deſia ſorti tout plein d'enfans pour l'adminiſtration de la iuſtice. Sur cela arriua de bonne fortune, que le Roy reuenant de la chaſſe, & voyant le monde aſſemblé deuant l'Egliſe, demanda ce que c'eſtoit. Le Curé prit lors la parole, & dit c'eſt (SIRE) ce bon homme qu'on appelle le Bien Public, & lequel ie recommande tous les Dimanches à mon proſne, qui a eſté ſi outrageuſement battu & excedé par Mõſieur l'intereſt particulier, qu'à peine il peuſt ouurir la bouche pour faire ſa plainte à voſtre Majeſté, eſtendu comme elle le voit ſur le carreau, & n'a les mains iointes que pour implorer voſtre miſericorde. A quoy ce Prince debonnaire témoigna d'eſtre touché de pitié, & conſolant ce bon homme luy dit gracieuſement, courage mon pere, releuez vous, ie vous veux aſſiſter & auoir ſoin de vous.

Meſme-

Mesmement se tournant vers vn Seigneur de sa suitte qui tenoit vn baston noir à la main, ie sçay (luy dit-il) que c'est de vostre charge de chasser de ma Cour, toute sorte de mauuais garnimens. Vous voiez l'audace de ceux-là l'interest particulier. Ie sçay qu'il se fourre dans toutes les meilleures maisons, & qu'il les gaste & infecte tellement, qu'il est seul cause que i'aye este tres-mal seruy, & que i'aye eu la peine & le desplaisir de changer souuent de Ministres; c'est pourquoy ie veux que vous l'en chassiez, comme vn fourbe & comme vn tres-dangereux corrupteur. Cependant menez moy ce pauure homme à la Chancellerie, où il n'y a que trois pas d'icy. Il y trouuera vn personnage de ses amis qui le recueillira l'ayant esleué en dignité pour cét effect. Ce commandement donné, le Cure s'escria à haute voix? ô Sire, vous ne pouuiez pas parler plus sainctement. C'est la voix de Dieu & non d'vn homme. Car sans l'amour que vous portez naturellement au bien public, tout vostre labeur ne seroit qu'vne toille de Penelope, où il y auroit tousjours à rabiller. Apres cela ie vis deux Ar-

chers enleuer le poure langoureux, & dirent qu'en tout de leur vie ils n'auoient porté vn corps si leger, & qui peiast moins que fait le bien public. Il est donc là où le Roy croit qu'il reprendra ses forces, & ne craignant plus de rencontrer son ennemy l'interest particulier, il s'appriuoisera chez tous les grãds de la Cour: nonobstant l'aduis d'vn certain Empirique d'estat, qui persuadoit qu'on l'enuoyast se promener aux eaux de Pougues & de là à celles de Spa pour la courte haleine.

D'ailleurs mon hoste me dit qu'il y auoit encore en ce pais là, vne tres-mauuaise beste qu'vne grande Royne auoit bonne enuie d'en faire aussi chasser pour le mal qu'elle mesme en a autrefois receu. Luy demandant qui elle estoit, & de quel mestier elle se mesloit, il me dit, qu'on la nommoit Madame des Intriques estans vne femelle si pleine d'artifice, qu'elle broüille toute la Cour, quand bon luy semble. Ceste fine rusée attache & embesongne tellement les esprits à forger toutes sortes de cabales & de cauillatiõs, qu'ils ne s'estudient qu'à mettre mal les

vns auec les autres, & à ſonger de ſe maintenir par la ruine de leurs propres compagnons, où le ceux a qui ils portent enuie au perpetuel deſtriment des affaires publiques & de la reputation de l'Eſtat.

Au ſurplus i'appris que le mariage d'Angleterre s'en va eſtre fait auec Madame, & ne doutez pas qu'elle ne face ſonner la Meſſe en ce païs là a double carril õ. Voila mes amis ce qui ſe dit au lieu d'où ie vẽs. Si vous en voulez ſçauoir dauãtage, il viẽdra icy coucher vn Courrier qui vous acheuera la legende. Car pour moy il eſt temps que i'aduance chemin, ſi ie veux arriuer de iour au giſte.

FIN.

LA VOIX DV CIEL.

M. DC. XXIV.

LA VOIX DV CIEL.

I'Auois desia rendu les derniers offices d'obeïssant Fils à mon Pere & ma mere, & desia Mercure emplumé de ses aisles, & armé de son caducee faisoit faire place parmy la tourbe des regions du silence à leurs ombres qui és champs Elisiens iouyssent maintenant d'vn heureux repos, quand ces lumieres funestes obiects de yeux qui s'estoient allumez à leur mort, troublant l'aise de ma vie me firent croire que i'estois reserué à la douleur, & que dans le reste de mes annees où ie souhaitterois la mort, les parques y continueroient, ma vie non plus dans l'esperance d'y reposer mais pour y souffrir & pleurer les pertes que i'y auois fait. Mais le mignon des cieux, celuy

dont le reſte des Dieux eſtime à faueur ſes bleſſeures, & s'eſioüit dans ſes tourmens, parut à mes maux ſecourable, ſe monſtrant à mes yeux qui eſbloüis de ſa beauté, firẽt perdre à mon ame l'apprehenſion de ſes fleſches, puis de ſon brandon allumant deux flãbeaux eſteigniſt ceux qui faſchoient à ma veuë, & prenant leſſort dans les cieux, alla conter à Venus des teſmoignages de ſon addreſſe. Ce fuſt de ces coups qu'apres auoir paty quelque temps dans vne douce mort, ie me vis reconduit à vne plus heureuſe vie, & eſtre dans la plus aggreable poſſeſſion que ie t'euſſe ſceu eſperer des faueurs de l'amour. C'eſtoit vne femme que Mars a qui maintenant nos terres ſont ſacrees ſe fuſt eſtimé heureux de ſeruir. Ie n'eus pas demeuré cinq ou ſix annees à cueillir mille roſes, que la ſaiſon verdoyante de ſes ans fiſt fleurir ſur ſes joües, que i'eus deux fils dont la beauté, l'adreſſe, & la gentilleſſe blaſmoit Plutõ d'auarice en leur endroit, & me faiſoit eſperer qu'en leur faueur la fortune ayderoit mon trafic: c'eſt ce qui fiſt naiſtre en mon ame vne reſolution trop hazardeuſe; car apres auoir amaſſé les biens que i'auois eu des mariages de ma femme, & ceux que mon pere & mere m'auoient laiſſé, ie fis faire vn vaiſſeau dont l'equipage me promettoit contre la mer & les vents quelque ſeureté: Puis me joignant auec ſix ou ſept autres

marchands qui depeignoient leur meſme trafic & en meſme pays, apres milles embraſſades que ma femme m'euſt donné, apres mille pleurs dont elle vouloit empeſcher mon voyage, apres mille raiſons qu'elle s'imagina valables pour trauerſer mon deſſein, apres mille conſiderations, que l'apprehenſion fit naiſtre en ſon ame, joignant vne voix plaintiue aux pleurs & lamentations de ſes enfans, pour vn dernier effort me dit vn adieu aſſez capable de me retenir ſi les deſtinees qui ont nos fortunes en leur main, ne m'euſſent rendu obſtiné en ma reſolution : ie me jettay ſur mon vaiſſeau, ou apres auoir faict les ſacrifices deus à Neptune, ie cinglay en haute mer, ou ie fus conduit des yeux de ma femme iuſques à ce qu'ayant perdu de veuë ma patrie, Ie me conſolay dans l'eſpoir de mon gain, le fondant ſur la ſeureté de ma conſcience, qui ſe ſçachant nette ne pouuoit s'imaginer que les dieux me preparaſſent ce voyage pour m'affliger. Nous fuſmes cinq ſepmaines auant que peuſſions entrer en la mer Mediterrance, ſoit ou que nous fuſſions arreſtez par les tempeſtes qui y ſuruindrent, ſoit pour les tours, deſtours & retours que nous fiſmes auãt que d'y voguer. Mais y eſtãs vne fois nous fuſmes conduits d'vn vent ſi fauorable qu'il ſembloit qu'Æole nous l'euſt enuoyé par les commandemens de nos bon-

nes fortunes, en sorte qu'en peu de tẽps nous arriuasmes en Alexãdrie, où estant apres auoir fait mon amplette & troque, auec les marchands de l'Asie, de l'Egypte, de la Bithinie & de l'Affrique és marchandises que i'y portois de son pays, ie visitay les lieux les plus celebres par les histoires, & apres auoir contemplé mille merueilles, en fin venant à considerer sa richesse ie m'y perdis, voyant que des quartiers du monde les plus esloignez, chacun y abordoit ou pour vendre, ou pour acheter: ie vis le Chinois porter ses soys, l'Affriquain vendre ses senteurs, l'Europe en ses tableaux & ses montres, & l'Asiatique ses gentillesses amoureuses. En fin apres mille diuertissemens que ma curiosité fournist à mes sens & milles beaux & plaisans obiects qui nourrissoient mes yeux dans le contentement, apres mille plaisirs dont mon ame se resiouissoit, le soin de sçauoir l'estat de ma maison me rongeant parmy ces delices me fist neantmoins preferer mon Itaque à ce pays si voluptueux, & sollicita mon ame à se reserrer en ses contentements à ma femme, & à mes enfans, & fussé veritablement party si les sacrifices que ie fis pour appaiser la rage des flots & la colere des vents, les prieres accompagnees d'Hosties dont les autels de Neptune se noyoient pour tirer de luy quelque faueur en mon voyage ne l'eussent retardé pour quel-

que temps, apres lequel pour estre plus seure-
ment à l'abry des pirates qui font des courses
sur les marchands, ie me mis en la compagnie
de ceux auec lesquels i'y auois esté, & tous
d'vne flotte fendant la mer, nous nous fismes
faire passage aux flots de prime abord assez
heureusement, & Neptune ne nous monstra
point sa cholere dans les mers de Sicile, & des-
ja chacun contoit auec plaisir le gain qu'il
auoit fais en son trafic: les vns ayãt chargé leur
vaisseau de senteurs; les autres de soye. Ainsi
gaillards & ioyeux, nous promettions aux
Dieux la vingtiesme partie de nostre trafic,
s'ils nous accompagnoient de leur faueur ius-
ques en nos pays, & desia nous entriõs dãs le
destroit de Gilbattar, quant vn vent qui sem-
bloit s'esleuer de dessous les flots se mutina
contre les flãcs de nos nauires, & nous ayãt di-
uisé fist des vns piroetter les vaisseaux, & les
autres qui de peur s'estoiẽt auancez en haulte
mer offrants des sacrifices à Neptune tasche-
rent à l'appaiser: mais où ils furẽt enseuelis dãs
les eaux, on heurtant les rochez virent leurs
nauires fenduës, & sans oser esperer d'y sur-
uiure furent abandonnez aux poissons. En fin
mon vaisseau apres la perte des autres, assail-
li des vents obstinez à ma ruine donna contre
vn rocher, dont la pointe s'auançoit en
mer, & le frequassa, tellement que ne restant
de ceste masse qu'vne seule planche en son

entier, ie me iette dessus, & m'approchant d'vn rocher ie grimpay à mont m'attachant de mes mains aux pantes de son precipice, puis à force de bras que l'apprehension redoubla i'arriuay au haut du rocher, où estant i'eus bien encore le desplaisir de voir les tristes reliques de mon naufrage enfoncer sous les eaux, dont desplaisant à moi mesme de ce qu'aiant auec mes biens peu finir mes miseres, & ne rester à la douleur, i'estois si lasche que de preferer vne honteuse vie dans la misere à vne mort plus honorable, & faisant sentir à mon ame ma colere ie luy faisois ces reproches. Craintiue que fais-tu dãs ce corps que tu n'anime plus que pour souffrir? que n'as-tu accompagné tes biens iusques chez Plutõ, & puisque il te reste en tes mains vne espee, comment ou ne vas tu pas aux enfers les luy rauir des mains pour en secourir ta vie? ou comment n'en perces-tu point ton corps, afin de n'en auoir plus affaire. Ie les suiuray donc puisque la fortune qui ma procuré ce mal-heur ne ma reserué pour en recouurer d'autres. Mais pour m'en faire sentir la perte i'eusse bien cõtinüé mes plaintes si les Dieux dont la puissance paroist à appauurir les riches & à enrichir les pauures, ne m'eussent faict esperer en leur bonté vne resource à ma fortune, masseurant de leurs faueurs au reste du cours de ma vie. Dés-jà me consolois-ie &

moins

moins fouguenx qu'auparauant ie flattois mon ame des considerations qui la pouuoiẽt retirer au desespoir, ou la perte l'auoit ietté, tantost l'assurant de la liberalité des Dieux & tantost luy faisant esperer son bien en la source mesme de son mal, qui pour estre inconstante à departir ces faueurs esleue au plus haut de sa rouë ceux qu'elle peu de iours auparauant sembloit vouloir opprimer. Ie flattois de ces esperances mon ame, & la fortifiois contre lo douleur, quoud laissant mon particulier interest ie fus emporté par la curiosité, à sçauoir d'où prouenoit vn bruict sourd qui sembloit sortir du rocher où ie m'estois assis, & me leuant apres auoir ietté la veuë de toutes pares, ie veis vn trou au milieu d'où m'estãt approché i'eus toutes les enuies du monde de mehazarder pour le sclat des flambeaux, qui me faisoient voir vn planché? & outre ie ne craignois plus les obiects de la mort ayant perdu les subiects de viure. Ie deualay donc par ceste ouuerture, où ayant veu vne graude quantité de valets, ie m'enquis de l'occasion qui pouuoit auoir amassé ces peuples: apres auoir appris que Neptune faisoit les nopces de Venus que Mars espousoit qui dans l'esperance qu'il dõnoit d'estre vn iour le plus puissãt Monarque de la terre auoit bien esté preferé à vn Phœbus, qui pour le refus que l'on luy en-

uoit faict & pour voir sa beauté postposee à la force ny assista point. Passant plus outre, apres auoir admiré ce Palais dont les planchez l'ambrissez d'or rendoient les lieux assez clairs, i'y veis les Deïtez qui demeurent dans les Cieux, les Nymphes qui habitent la terre & les eaux, & celles qui dans les enfers ont choisi leur triste demeure qui s'estoient assemblees à ce banquet : des vnes l'horreur me donnoit de l'apprehension, des autres la gentillesse me plaisoit : mais la beauté & les charmes des Deïtez celestes, firent conclure à mon ame qui s'estoit obligee par serment à hayr les obiects viuans, à honorer celles dont la douceur rauist tellement mes sens, que i'auois moins de crainte & de soing à songer à ce que ie deuois deuenir que ne faict maintenant du Halier & Vitry qui apprehendent le terroir d'Italie, dont leurs destinees mesmes & les influences des Cieux les menacent. Cet obiect de tant de beautez ayãt arresté mes yeux, ne lui auoit pas même encore donné le loisir de contempler la splendeur de la sale où disnoient ces Dieux! quand apres auoir bien consideré ces lumieres diuines, haussant ma veuë ie vis milles pierres enchassees dans le plancher, qui rendoient la chambre brillãte : Neptune y auoit enchassé les perles qui se trouuent en son Empire, & les diamants, tant ceux que la mer

portè que tous ceux qui tombent entre ces mains par les naufrages que fõt les marchãds: puis tournãt ma veuë vers la muraille & m'en approchant, ie vis des tapisseries dont la nouueauté des histoires rendoient l'ouurage curieux & admirable: & y estoient representees auecque toutes les quatre parties du monde les choses qui estoient aduenuës depuis six ans en ça, Neptune les auoit curieusement recherché, & en auoit vestu les murailles pour contenter la curiosité des Dieux; mais plus porté d'inclination de sçauoir ce qui se faisoit en nostre pays: Ie visitay l'Europe, où mes yeux, ie ne sçay par qu'elles destinees s'arresterent sur la France, où ie vis en premier lieu comment trois Gentils-hommes demeurant en la rüe d'Auphine en chambre garnie auoient vn petit pot, où menant la vie de soldat sans l'estre, ne despensoient pas en toutes choses vn teston par iour, ils s'accrurent en telle façon, que l'aisné commandant aux autres arriua au point d'estre le second du Royaume, mais trahissant son maistre à la guerre, & descouurant les resolutions du Conseil à Monsieur de Roüen, dont il auoit espousé la cousine, oza bien neantmoins esperer la Duché d'Albret. Mais continuant ma veüe sur cette histoire, ie leus aussi tost que lui estant mort du pourpre, & qui plus est sãs fille, laissa des freres dont les alliances qu'ils

priẽt les ont bien maintenus dans la prosperité que leur auoit acquis Luyne : mais Brante ne voulant point mettre en danger sa vie receuſt dans la chambre du Roy vn soufflet: puis abbaiſſant ma veue ie leus les complimẽs que faiſoit Baſſompierre à la Princeſſe des Cons,& toſt apres comme il ſortoit de ſon lict ie vis qui plus eſt, car ie le recogneu au nom ſon foutoir (qui eſt en ſa maiſon vn lieu obſcur)où celui entre libremẽt qui a dequoy la contenter,& dit-on que perſonne n'en ſortiſt iamais mal content ſi ce n'eſt que le Duc de Bellegarde qui receuſt vn grãd coup d'eſpee dans les reins, & eſchappa viſte la colere d'vn frere qui ne pouuoit endurer ce deshonneur. Puis voyant en vn coing de la court vn Gentilhomme au cordon bleu qui pleuroit la mort d'vn ieune homme tres-beau, ie leus au deſſous que c'eſtoit Monſieur le Prince, qui dans l'opiniõ de Solon croiſt que les ſeus nobles doiuent cheuaucher les garçons: mais vn peu plus loing ie le vois apres qu'il a couru l'Italie où il ſe fiſt ſeruir par les quatre plus nobles putains,demeurer à Bourge,ou ioüant auec toutes ſortes de perſonnes, & ſe familiariſant auec tous,prefere neantmoins les eſcoliers aux autres, mais voyant vn petit nabot auec vne longue eſpee, qui ſe vouloit battre contre de grands Geans i'en eus compaſſion, & cherchant ſon nom pour loüanger ſa vail-

lance, ie vis que c'estoit Longue-ville plus impuissant que le Prince de Conty, dont il failloit eschauffer la brayette par medicamẽts dispositifs, afin qu'il peust cheuaucher vn coup, depuis interrogeant l'vn des seruiteurs de Neptune, qui prenoit plaisir au diuertissement de ces histoires, ie sceus au vray qu'il en auoit plustost mõstré la mine pour estre creu vaillant, qu'il n'eust le dessein de se battre contre celui qui l'eust deu refuser pour son honneur : car l'on l'eust creu de ses grues qui combattent les pigmees ; & curieux de sçauoir le nom de celui que ie voyois prescher en chaire contre l'Atheime, & conseillant le peuple de receuoir l'inquisition en Frnce, ie sceus que c'estoit vn extrauagant que l'on appelloit Garrasse dõt l'humeur plus bouffõne que serieuse, se força pour donner de meilleures impressions de sa pieté qu'il n'auoit fait dans le liure contre Theophile, le iettant en vne extremité qu'il ne voudroit pas mesme subir, & comme ie prenois de grands cõtentemens à ces aduersitez ie poursuiuis encore plus auant en la carte, où ie vis le pauure homme de Mõsieur de Roüen se tuer à mettre en deuoir ses Ecclesiastiques, & y faire vne honneste assemblee: mais i'ay peur qu'elle ne foit interpretee en mal, car elle n'est que de cornards pedans. Puis ie vis Madame des Essars, guidant l'opinion qu'elle a d'estre 12

Madame la Cardinale, ne veut point se remarier de peur d'espouser vn party moindre : mais pourtant pour se conseruer dans ses gayes humeurs se fait chemaincher par l'Abbé du Bec qui estoit allé à Rome pour en obtenir bulles du Pape, apres ie vis le pauure sainct Luc, mal-heureux en tous ses exploicts, courtiser vne seruante, & luy dire qu'il ne vit que pour elle, plus prest de mourir mille fois au moindre de ses commandemens, que de viure en sa disgrace, que des faueurs qu'il a receu, iamais desireux, la plus grande est celle qui la faict maistre son seruiteur, & comme ie voyois le beau Montmoranecy faire l'amour à la sablé, qui aime bien d'estre chargee, mais non pas d'vn fardeau si lourd comme est son mary, femme de tres-bon accord donne l'assignation, I'entendis du bruict qui m'empescha de voir le reste, mais ie iureray bien sur ma foy que ie deffends l'honneur des Dames, dont le ventre seruiroit bien de marmitte aux Cordeliers iusques au mourir qu'elle est femme de bien autant bien la Comtesse de Chasteauroux que se renforçant meslé du cliquetis d'espee ie m'approchay de la porte ou ie vis trois Religieux en cõteste contre 4. Caualiers, & l'espee au poing pour la preference en debattre l'honneur : Car tout le monde en veut manger, tesmoing le ieune Bouteuille, & Rabat

de nouueau,& du Hallier autresfois qui quitta la Mitre pour entretenir vne vieille garce auec moindre offence, & deffendant l'entree de la porte à ses Gentils-hommes, firent aussi bien qu'autresfois au siege de Paris,ce qu'ayant apperceu Iupiter, se leuant de la table accompagné de toutes les diuinitez s'approche du lieu où se faisoit le combat, où estant il fit cesser, puis leur en demandant le sujet, & l'aiant appris porta vn iugement fauorable pour les Religieux,promettant toutesfois aux autres qu'apres il leur donneroit telle audience qu'ils auoient peu esperer de sa Iustice, & ce à cause d'vn S. Gicena qui y aiant eu la iambe estropiee en fut boitteux, en fin apres les auoir bien considerè, ne sçachant du commencement qu'ils estoient, ie vins à les recognoistre,& vis que s'estoient des Druides academiciens & Pytagoriciens ; mais toutesfois m'escognoissables pour leurs vestemens, car ils s'estoient rendus conformes à la mode, ne portant plus les barbes larges, & comme s'ils l'eussent appris aux academies que faict Monsieur de Roüen , se la firent à son imitation razer & la porter plus longue & moins espaisse pour le bonnet, ils l'auoient tel que les portent maintenant les Iesuites, la robe de mesme:en fin vous l'eussiez pris pour vn Iesuite;cecy seul les rendoit different,que les Druides demandant auec importunitez

des pensions au Roy; extorquêt des Abbayes, font rouler vne cuisine bonne & grasse, & ne demandent qu'à confesser les filles; tesmoin le procez qu'ils ont contre les Curez de l'Eueschéde Langres, & les Iesuites se contentent des biens que Dieu leur enuoye tous les iours, vont mendier leur pain, & ne mangent que les crouttes de ceux dont ils vont quester aux portes, l'Academicien auoit aussi ses habits à la mode, & s'estoit couuert du Capuchõ de Capucin & de son scapulaire, & de son scilice: car il croit que la beatitude de l'hõme doit estre estimee dãs la souffrance & patience des afflictions qui nous arriuent, & dans le mespris des choses qui nous peuuent rendre heureux, n'en estimant aucun plus fortunez & plus fauorisez de la fortune que le vertueux. Le Pythagoricien s'estoit habillé d'vn habit semblable à celuy des Chartreux, & tous trois s'approchant du Tribunal de Iupiter que les chaires des autres Rois entouroient le Druide, commença comme le Capitaine & le plus ambitieux, & fait son harangue en ceste sorte; Puissante ma peste, dont les autres diuinitez adorent la grandeur, & apprehendent le tonnerre? Souffre-tu encor sur la terre, Vieuuille, vne peste pour gaster la France? Tu vis dans sa ieunesse vne legereté, dont l'inconstance fut vne coniecture infaillible, qui le portãt tantost au mal, & le restituant au bien luy faisoit vn

temps

temps aymer le vice, & puis la vertu venant à recognoistre sa beauté, tu vis qu'estant dans la saincte resolution de te plaire, il se vestist de nostre habit pour t'y seruir esloigné du fraquas du mõde, où mesme il laissa son page qui maintenant y est retourné à sa premiere maladie, vomit contre les sciẽces des iniures qui ne peuuent prouenir que d'vn esprit opiniastre dans l'ignorance, qui ayant la veuë foible ne peut souffrir de la clairté, qu'il ait par sa iustice à demeurer exilé de ses lieux où la lumiere de Phœbus est agreable, dans les cachots obscurs du Tartare, ou l'orreur d'vne profonde nuict bouche l'entrée à la clairté du iour, ce qu'ayãt dit il fit vne hũble reuerẽce, & laissa le moyen à l'Accademicien de faire ces plaintes, qui saliant Iupiter & les Deitez, fils aisné de Saturne, dit-il, à qui le sort fauorisant à la raison dõna l'Empire des Cieux à la fortune. Vieuuille dans les doux eslancemens des ioyes spirituelles que la recognoissance du mal, & le sainct desir de te seruir auoit fait gouster, auoit pris vn dessein moins constant que bon & charitable, dont vostre seruice estoit le but & l'objet, & cherchant parmy les Ordres vne religiõ dont la charité, la souffrance, la patience, & l'humilité fussent les fondements, pour plus meritoirement acquerir vos bonnes graces, se resout de venir en nos Cloistres & s'acoustumer à nos loix, & s'estant informé de nes

reigles, ne peuſt ſouffrir celle qui defendoit le maniment d'argent, & vouloit que l'ame pour mieux faire ces fonctions ſpirituelles bānit le ſoin d'acquerir des richeſſes & hōneurs qui y puiſſe baſtir ſon tōbeau & trouuer ſon ſepulchre fait: car ſi vous cōſiderez le meſpris qu'il a eu de vos faueurs & preſens, il doit mourir d'vn ſupplice au lieu où il eſperoit ſon cōtentemēt; puis finiſſant le Pitagoricien cōmence: Grand Monarque & puiſſant Createur des choſes qui ont vie & qui ſont, & dont les plus belles & puiſſantes Diuinitez prennent leur origine, & interpretant charitablement les deſſeins de la Vieuuille à vous vouloir ſeruir dans vne plus grande auſterité: quoy que ſon inconſtāce ne nous promit rien de bō qu'vne ardeur allumee dans ſes flammes d'vn feu d'amour & d'obeyſſance entretenoit à vouloir cōtinuer iuſques à nous venir chercher à Grenoble dans nos cellules; nous priant de le receuoir, diſant qu'il cognoiſſoit bien le repos des ames religieuſes & le trouble qu'enduroient les mondains que de regner, c'eſtoit vne choſe bien ſouhaittable, mais non pas comme d'eſtre dans vne chambre à contempler les grands ouurages de voſtre induſtrieuſe puiſſance: mais plus foibles que choſes qui ſoit; il n'euſt pas ſi toſt appris de nos regles qu'il falloit garder vn eternel ſilence, que rōpant faillit à ſon deſſein, il laiſſe la volonté

qu'il auoit imbu ceste seule loy, trauaillant son dessein, & rendant son ame froide & reueschie, iusques à ce poinct de n'ē parler plus, qu'il puisse pour trop entreprendre le trouuer dans les progrez de la mort, & qu'il s'attache à calomnier ceux qui le pourroient conuaincre de faussetez, & le faire iuger vostre criminel, qu'il meure du conseil de ceux dont par maxime d'ennemy mortel, ils ont dessein d'extirper l'Origine; ils n'eurent pas si tost finy que laissant la place vuide les Dieux s'amassoient en rond, & Iupiter trouuant leur priere exorable, prononça son arrest, par lequel il le condemna & excommunia, ce qu'il faisoit en sorte qu'il perdit le iugement en ses affaires, & les fit en estourdy, qu'il mourroit malheureux, infame és charges lesquelles il esperoit viure, aimé, chery & honoré; & que lors qu'il s'estimeroit assez puissant pour en ruiner d'autres, & se banderoit à leur porte qu'il le perdroit luy-mesme, & s'enseueliroit dans son infamie. Ces bons Religieux contents & satisfaits de la Iustice de Iupiter, sortant, aduertirent les quatre Cheualiers qui se promenoient en la sale, qui ne les veirent pas si tost qu'ils parurent au lieu où Iupiter estoit; s'estoient les quatre genres de Venise, d'Angleterre, d'Holande & de France. Ie recogneus le Venitien à sa couleur, dont est son visage plus bruslé & rosty que les viandes

qu'ils mangent cuittes & recuittes: l'Anglois à la fraise qui est si jaune, que l'on diroit auoir esté trempee dans de la merde: Nostre Hollandois ayant son vestement fait comme fourreaux de pistolets, ressemblant à ceux qui craignent de mourir de faim, portant tousjours la piece de chair dans leur manche. Le François à sa gentillesse & sa proprieté & bonne mine, dauantage sa discretetion & sobrieté. Le Venicien commença à dire en ces termes: Tout de mesme qu'il n'y a rien (Souueraine Majesté) qu'il soit iuré auec plus de ceremonie que les aliances des Royaumes: Aussi celuy est-il indigne de voir la lumiere & le iour, qui viole & enfraint le serment, & les amitiez qui s'y iurent, doiuent estre estimées telles que l'on en doit representer les injures communes qui sont faictes à l'vn ou à l'autre party? Que diray je de la France si cela est; & quel iugement feray je des retardemens & froideurs qu'elle monstre à nous secourir, puis que de ses longueurs prouient l'empirement de nos affaires, ie te croy pourtant plus charitable à nostre estat, & plus franc en tes amitiez: Mais ie croy que tu as des antraues aux pieds qui te tiennent & te refroidissent l'ardeur que tu as tousiours eu à venger les torts qui nous sont faits: Mais que n'en deliures-tu la France, toy qui gouuerne les choses en dernier ressort, & qui cognois la

iuſtice de nos querelles ; tu és teſmoing (comme ſans reproche) à ſes afflictions, à ſes pertes & à ſes bleſſeures, nous y auons porté la main ; mais armee, & y eſtant, parce que ſa gueriſon conſiſtoit en ſa vengeance comme libres, prompts & francs à luy offrir ſecours d'argent & de nos vies ; maintenant nous retardons à voir l'ennemy qui ſe fortifie contre nous, & dont nous encourons force d'aſſaut. Les villes & places qu'vne conuoitiſe qu'il a des biens d'autry lui a fait vſurper ; caſſé cét eſpion, ce penſionnaire de l'Eſpagnol, & ne permet point que la France ſoit ſubiette en ſa fortune à l'infidelité de ſes ſeruiteurs ; ſi vous ne l'exterminez nous verrõs bien toſt la France perduë. Qu'il meure donc puis que la Frãce ne peut viure s'il ne meurt, & ne ſe peut voir eſtablie dans la grandeur ſi elle ne voit cét eſtourdy hors du monde ; qu'il meure dãs ſa patrie ſans eſtre pleuré de perſonne ; que l'on l'abandonne à la colere de ſes ennemis, il en trouuera qui eſprouueront ſur luy ſon corps (s'il a de vie aſſez) pour ſouffrir mille morts. Nos iuſtes effects ſont grands, mais plus ceux de la France, qui deſire pour ſa ſanté que l'on la releue du danger où cet homme l'a mis en t'oſtant du nombre des viuans, & que ſa memoire ſoit effacee des eſprits des François, ou bien ſi elle

reſte que ce ſoit pour en deteſter le nom, comme de celuy qui des ruines de ſa patrie vouloit baſtir ſa fortune, puis s'eſtant teu, l'Anglois fiſt ainſi ſa harangue, Dieu dont les mortels cognoiſſent la iuſtice, s'il eſt veritable que le François & l'Anglois voiſins alliez & vnis ſont inuincibles, à quoy tient-il que ioints enſemble par vn mariage nous n'allions combattre celuy qui touſiours vſurpe les villes de ſes voiſins, & ne s'enrichiſt que par ſes vols & ſurpriſes, puiſque meſme ceſte vnion eſt ſouhaittee des Dieux tutelaires de nos Royaumes, que n'en arrache-t'on les empeſchemens, & ſi ce ſont traiſtres aux gages de l'eſpargne, comment differe-t'on ſi long temps la vengeance. O miſerable France! qui n'eſt fertille qu'a apporter des plantes nuiſibles à ſoy-meſme, comment l'as tu mis au monde, pourquoy luy as-tu donné des peſtes, puiſque elle bande ſes eſprits à trouuer les moyens à te ruiner, ou comment luy as-tu donné des bras, puis qu'il s'en ſert pour te mettre en execution ce que ſon eſprit pernicieux auoit deliberé, qu'il ſouffre maintenant ta ſeuerité, puiſque il abuſe de ta bonté, & des faueurs dont tu auois beny ſa fortune, qu'il meure trahy des ſiens, puiſque il auoit iuré à l'ennemy la trahiſon de ſa patrie, & puiſque qu'il a eu le deſſein de ſe

souler des infortunes d'autruy, qu'au milieu de sa prosperité, banny de la Cour il meurt de faim, puis ayant finy son discours & ses maledictions, dont il maudissoit la Vieuuille, il fist la reuerence: mais le Holandois eschauffé au combat, encore tout furieux, sage Monarque de l'Vniuers, puisque il est tres-certain que rien ne fust ta cognoissance, & qu'il est veritable que dans la protection que les Rois de France nous ont touſiours iuré, la Vieuuille aye songé d'en aliener la volonté du Roy agissant contre nous aupres de sa Majesté en partisan Espagnol, qu'il aye à souffrir les peines que ses ennemis luy souhaittent, qu'il aye à estre condamné & poursuiuy de ceux qu'autrefois il a deidaigné, que ceux dont il a poursuiuy la disgrace pour s'auancer en leurs charges, & succeder à leurs credits y retournent, & mettant le pied sur sa gorge, porte sa cognee pour desfendiller sa fortune, & apres auoir mis fin aux imprecations qu'il auoit fait contre la fortune du receueur. Le Geme François monstrant vn visage irrité, parce que l'interest du procez le touchoit plutost que tout autre, faisant vne reuerence à la Françoise, parla en ses termes, *Iupiter souuerain Dieu des Dieux l'estat de la France en fin reduitte si pres de sa ruine, & ses miseres se sont rengregees en tel point par l'infidelité de ses subiets*: mesmes que ie ne sçay si ie dois ou me plaindre de ta iusti-

138

ce pour en auoir differé iusques icy la vengeance ou bien tourner ma furie contre la France: mesmes tu porte vn filet si traissé que en alaittant ses mammelles il succent en sa gourme son sang: mas toy qui le vois à la Cour du Roy, priuant les vns de pensions, esleuant les siens, iusques à leur faire esperer les charges les plus honorables, dont le grand pere n'euſt pas osé se promettre d'auancer les siens chez monsieur de Neuers iusques à estre valets de chambres, & maintenant celuy cy ne borneroit pas ses esperances d'vne charge de Mareschal; encore qu'il n'ait iamais mis l'espee à la main, tu as veu comme il a pensé priuer la France du support de ses Princes de Lorraine, dont l'espee se monstra necessaire à la France pour sa defence contre les mauuais desseins de ses ennemis, tu sçais comme apres auoir promis d'espargner vn million pour le mariage de Madame, il resoluſt la ruine des douze plus grands de ce Royaume, afin que leurs pensions retranchee leur mit à la bastille il peuſt plus seurement faire ses affaires, & de leurs biens faire vn bloc d'argent pour executer sa promesse, ce que le Roy n'entendoit pas, tu sçais comme pour venir à bout de ses desseins, il rechercha le moyen de les faire trouuer coupables, & pour les deferer de trahison au Roy, osa bien promettre à vn coquin de l'Espargne du Roy, & contre son ser-

uice

uice dix mille escus: puis voyant que les affaires de la France estoient en bon ordre, par le moyen des pensionnaires que sa Majesté entretient pour son seruice au Conseil de l'Anglois & Espagnol, enuieux par auarice, pour les degouster retrancha les pensions, & faisant entendre au Roy que le Conte de Tilieure qu'il auoit aggree dans la qualité d'Ambassadeur en Angleterre retenoit cest argent, pensa miner les affaires du Roy, & faire trancher la teste à ce pauure homme, qui n'auoit iamais songé aux fautes dont la Vieuuille rempliſſoit ſon procez, tu vis combien de fois le Conseil ayant resolu vne chose pour le bien du Roy & profit du public, & en ayant pris la charge de le rapporter, si elle repugnoit à son sentiment, ou s'il y agissoit de l'aduancement de quelqu'vn de ses ennemis, il changeoit ce que le conseil delibere, & l'accommodant à sa volonté, portoit le Roy à consentir à ce qu'il croyoit desia estre vuidé par son Conseil; ainsi donnant tel visage aux affaires du Roy qu'il vouloit, il ruinoit & les intelligences que sa Majesté entreprenoit pour le bien de son estat és Royaumes voisins, & l'opinion que les estrangers auoient de la liberalité de sa Majesté, puis se rendant importun à tous ceux qui approchent le Roy, que l'on trouua sous le tapis du Roy, qu'il vist vn petit billet, par le-

quel l'on remoustroit au Roy, & comme s'il estoit pernicieux à ses affaires, & que si on le depossedoit de sa charge, qu'auant vingtquatre heures il seroit poignardé en son lict : Mais n'ayant à cœur seulement les affaires de l'Espagnol mais les siennes, s'enfonçant dans les finances, il vole visiblement le Roy, & s'opposant aux volontez du Roy, qui desiroit recompenser ses Gẽtilshommes, se faisoit haïr du peuple qui s'affligeoit parmy ses oppressions, & ennemy de la Noblesse, qu'il aye à esprouuer l'espee d'vne infinité de Gentilshommes, dont il a encoffré les biens, & qu'il aye a endurer les maledictions du peuple, & dechiqueté en lambeaux par la colere de ses haineux, il aille dans les enfers souffrir la honte de ses blesseures, puis fit la reuerence.

FIN.

LETTRE
ENVOYEE
ET PRESENTEE
AV ROY DE LA part
DV COMTE DE *Chateau-villain.*

Imprimé à Doüay, 1624.

14

LETTRE ENVOYEE
& presentee au Roy de la part du Comte de Chasteau-villain.

SIRE,

Estant party de Paris ces iours passez pour aller dõner ordre à quelques affaires que i'auois, i'ay esté aduerty que le Mareschal de Victry, ioignant l'occasion du retour de vostre Majesté à celle de mon absence, a fait courir vn bruit que ie l'auois fait appeller, & là dessus s'est fait tenir à quatre par ses domestiques, & finalement a obtenu des gardes & des defenses de vostre Majesté: mais cognoissant comme ie fais l'humeur de l'homme plus remplie d'ostentation que d'effet, ie n'ay pas eu beaucoup de peine à descouurir son dessein. C'est, SIRE, que luy sçachant qu'il m'auoit offensé, iusques où quiconque fait profession d'honneur le

peut estre, & voyant qu'apres auoir tenté comme i'ay fait, pour n'enfraindre vos Edicts, toutes autres voyes les plus honnestes qu'il m'a esté possible, dont il s'est mocqué, il m'auoit par consequent obligé d'en auoir la raison par celles des armes, auec la licence & le combat que i'estois sur le poinct d'en demander à vostre Maiesté; il s'est hasté de preuenir, & d'éuiter mon dessein par ceste fanfare, & a pensé se tirer finement du peril par ceste artifice. Sire, chacun sçait que le Mareschal de Victry il y a sept ou huict ans estoit plus en estat de vendre que d'acheter mais ayant eu le bon heur d'espouser depuis ce temp-là vne des bourses de vostre Espargne, comme il s'est veu dans l'afluence de vos deniers, il a fait mestier & marchandise, suiuant les erres de son beau-pere, de s'agrandir par l'acquisition des debtes du tiers & du quart: il m'a heurté entre autres, & son mauuais dessein a reussy plus facilement contre moy, ayant pris le temps de mon

absence, & celuy auquel m'engageoit l'affaire du Duc d'Ossonne en Espagne, que ie ne pouuois abandonner sans mettre en compromis ma reputation & ma vie; ce qui ne peut estre incogneu à vostre Majesté; & Sire, sans que ie luy eusse: iamais fait aucun desplaisir, ny que ie luy deusse aucune chose, il a secrettement traitté auec mes creanciers, conuenu auec eux du prix de ma terre pour le tiers de ce qu'elle vaut, acheté d'eux mes debtes, & entrepris le decret en son nom: & afin de s'oster tous obstacles, & esuiter les cõtrarietez que ma femme apportoit lors qu'elle descouurit son traicté pour en empescher & prolonger l'effet iusques à mon retour, il s'empara de tout le bien, sous couleur des debtes qu'il auoit acquises: & plus par authorité que par Iustice il l'a reduite à telle necessité, qu'elle fut cõtrainte pour subsister, se voyant esloignée de moy, & desnuée de toute autre assistance, de se deporter de ses oppositions, & composer auec luy

comme il voulut de tous ses droits, qu'il menassoit encore de luy faire perdre entierement, pour arracher d'elle des conditions pires pour moi que n'auoient faict mes creanciers, & pour la forcer, comme il fit, de cõtracter auec luy en vertu d'vne procuration generale qu'il sçeut que ie luy auois laissée à mon depart, comme i'ay fait en tous mes autres voyages, pour l'administration & la conseruation de mon bien, & qu'il a fait seruir méchamment & artificieusement pour authoriser ma ruine. Par ceste procedure pleine de honte & de mauuais exemple iointe à l'insuportable faueur de plus de soixante parens & alliez que luy & les siens ont à present dans le Parlement de Paris, il a comme en vn moment enuahy le Comté de Chasteauuillain, qui est de trente mil liures de rente, pour quatre cens tant de mil liures, & qui en vaut à bon marché faire plus d'vn million: Et comme il s'est veu en possession tant du mien que du sien, il s'est mocqué d'elle, & l'a

Faut remarquer que le Cõte de Chasteauvillain a faict offre par escrit au Mareschal de Virry, de le laisser libre possesseur de la terre au cas qu'estant estimée à la rigueur par experts cõuenus de part & d'autre, elle ne passast 300. mil escus. Offre qui monstre clairement ce qu'elle vaut, & iusques où ledit Comte y est interessé

trompée doublement, en retenant, cõme il retiẽt de haute lutte, nõ seulement le principal, mais les arrerages de ses deniers, pour empescher qu'ils ne fussent employez au rachapt de la terre. Il a fait pis; car comme il a sceu que depuis mon retour ie trauaillois à chercher le reste qu'il me falloit pour parfaire son rembourſement, luy & Beaumarchais son beau pere depescherent exprés à Dijon, où ils sçauoient que i'auois quelque credit, pour intimider les bonnes volontez de plusieurs qui autresfois auoient eu affaire à moy, & qui sans cela eussent desiré de m'assister: Et mesmes dans Paris ils ont esté l'vn & l'autre en personnes en plusieurs endroits pour rompre des contracts qui ne restoient presque qu'à signer. Tout le monde sçait aussi combien il a fait de menaces, & combien de fois il a publié que quiconque me presteroit de l'argent pour me tirer de ses mains, auroit affaire à luy, voulant ainsi tenir vn chacun dans l'oppression tyran-

nique de sa puissance moderne & se maintenir dans mon bien par les mesmes voyes qu'il y estoit entré. I'ay encore, SIRE, à me plaindre & à le blasmer du peu de cas qu'il a fait d'obseruer sa parole, c'est qu'ayant recogneu qu'vniuersellement sa procedure estoit improuuee d'vn chacun : (car qui est le Gentilhomme en France, ou plustost le Seigneur qui ne doiue, & qui ne soit ruyné du iour au lendemain de fonds en comble, s'il est licite & honneste à vn homme d'authorité & puissant de se seruir d'vn Thresorier pour acheter ses debtes?) Estant donc tout confus en luy mesme de ceste improbation generale, il l'a vouluë plaster, & en destourner l'enuie par des paroles belles en apparences, mais vaines & fausses en effet: car il a protesté en mille lieux, & à plusieurs personnes de qualité, que toutesfois & quantes que le Comte de Chasteau-villain luy presenteroit son argent, il luy rendroit sa terre. Il a dõc esté sommé vne, deux, & trois

fois de ceſte parole, mais il s'en eſt mocqué; moy-meſme, SIRE, ay voulu finalemẽt eſprouuer ce qu'il auoit dans l'ame, l'allãt trouuer ſeul auec vn laquais il y a quelques ſepmaines à Poüilly, dans la maiſon de ſa ſœur, où i'auois eu aduis qu'il alloit courre vn cerf; & neantmoins ie l'y rencontray, accompagné de vingt Gẽtils-hommes croiant que ie ſerois plus heureux en perſonne, que ceux qui s'eſtoient entremis iuſques alors de nos differens, & le priai de vouloir de courtoiſie accepter ſon rembourſement, ſuiuant ſa parole: mais au lieu de me traitter ciuilement, comme ma confiance & ma franchiſe, le nombre des Gentils-hommes ſuſdits qu'il auoit auec luy, mon diſcours & l'eſtat où i'eſtois l'y deuoit obliger, outre vne infinité de rodomontades qui euſſent eu meilleure graces s'il euſt eſté ſeul comme i'eſtois, il m'outragea de paroles iniurieuſes & offenſiues, teſmoignant de ne trouuer pas bon, qu'apres le refus qu'il m'auoit faict

en public, ie le suppliasse tres-humblement de m'escouter en particulier, pour luy faire d'autres propositions que celles du rembourſement que ie luy auois offert, & ces dernieres tellement aduantageuſes pour luy, que ie les eſtimois honteuſes pour moy, qui ne voulois rougir que deuant luy ſeul ce ſont les propres termes, mais au lieu de m'accorder ma priere, il expliqua ſiniſtrement mes ſinceres intentions, & m'offença de nouueau. Voila, SIRE, quel a eſté le procedé du Mareſchal de Victry, tant contre mon honneur, que contre mon bien: ſurquoy & ſur tout plain d'autres circonſtances qui ſeroient ennuyeuſes à deſduire à voſtre Majeſté, ie la ſupplieray tres-humblement me permettre de luy dire que ie n'ay iamais faict profeſſion que de ſeruir vn chacun quand ie l'ay peu, & de ne faſcher ny offenſer perſonne: mais comme i'ay eu cela pour principal but, auſſi ay-ie touſiours eu ferme reſolution de ne ſouffrir non plus d'eſtre offen-

sé de quique ce soit, sans en pouſſer & porter le reſſentiment iuſques où vn homme de bien doit faire: & voſtre Majeſté meſme me iugeroit indigne de porter vne eſpee, ſi ie ne la ſuppliois, comme ie fais tres-humblement, de m'accorder le combat contre Victry, à pied ou à cheual, & auec telle ſorte d'armes qu'il voudra choiſir, & qu'il plaira à voſtre Majeſté d'ordonner, n'eſtant plus en eſtat ny en reſolution de receuoir autre ſatisfaction des offenſes qu'il m'a faites: & voſtre Maieſté eſt trop iuſte & trop clair-voyant pour ſe laiſſer perſuader le contraire à mon preiudice, n'y qu'elle me puiſſe deſnier ma demande, ſans me faire vn tort ſignalé, & ſans contreuenir à ſes Edicts & à ſes promeſſes, ou de me laiſſer en liberté d'en tirer raiſon, & de chercher telle protection & telle voye que ie iugeray neceſſaire pour y paruenir. I'apprends d'auantage que le Mareſchal de Victry, qui ſçait mieux brauer vn homme ſeul au milieu de

ſes domeſtiques, que de le ſatisfaire au lieu d'honneur, recherche de fuyr ou differer le combat par vn nouuel artifice, me qualifiant, tant par ſoy-meſme, que par ſes fauteurs, Eſtranger, & detractant publiquement de ma naiſſance, pour dans ce doute, dont il croit l'eſclairciſſement eſloigné, y feindre de l'inegalité auec moy, qu'il a nouuellement & ſenſiblement offenſé par ceſte calomnie, dont ie ſuis aduerty qu'il a preoccupé l'eſprit de pluſieurs, & qui m'oblige à faire ceſte lettre plus longue que ne requiert le ſuiect, pour en faire connoiſtre la verité à voſtre Maieſté, & pour en oſter l'opinion à ceux qui la pourroient auoir creuë. Quant au premier, il eſt vray, SIRE, que combien que ie ſois nay François & voſtre ſuiect, ie ſuis d'vne extraction eſtrangere, & ceſte qualité m'eſt cõmune, non ſeulement auec pluſieurs grandes maiſons de voſtre Royaume, qui y ont eſté heureuſement tranſplantées, & attirées par la bon-

té, valeur & magnanimité des Roys vos predeceſſeurs, mais auſſi elle m'eſt commune auec celle du Mareſchal de Victry, qui y a receu toute la grandeur & l'honneur qu'elle a poſſedé auiourd'huy, n'en ayant point apporté d'où il tire ſon origine, pour eſtre baſſement iſſu de Melicé l'vn des plus chetifs & miſerables villages de Calabre. On dit qu'il n'allegue rien contre mon extraction maternelle, auſſi n'y auroit-il pas d'apparence, puis que la maiſon d'Aquauiue, ſortie de celle de Bauiere, outre ſon ancienneté & ſa grandeur aſſez cogneuë de tout le monde, a deux choſes qui ſe trouueront en peu de familles non ſoueraines. La premiere, le Duché le plus ancié de toute l'Italie. La ſecõde, d'auoir apparenté ſouuentesfois auec les Roys de Naples, qui ont honoré les deſcendans, tant hommes que femmes du nom & des armes d'Aragon, par conceſſion du Roy Ferdinand, du 30. Auril 1478. en faueur du mariage de la Princeſſe Yſa-

belle sa petite fille, auec le Duc André Mathee d'Aqueuiue. Et encores que ie n'en sois issu que par ma mere, ie suis neantmoins fils de la seule heritiere & de l'aisnée de toute la maison, selon le droict successif dudit Royaume, heritier du tiltre de Duc d'Atrie: & bien que la modestie & le peu de moyens que i'ay eu d'en soustenir la dignité, m'aye commandé de m'en abstenir iusques à present, si est-ce pourtant qu'il est nay auec moy, & tellement inherent à ma personne, qu'il ne me peut estre contesté, ny mis en compromis par le Mareschal de Victry, pour me penser rendre son inferieur. Que si d'autres m'en gardent ou plustost m'en vsurpent la possession, ce sont des effets, SIRE, de la reuolution des temps, mais sur tout de la prodigieuse affection & fidelité de mes ancestres, qui ayans mieux aymé garder leur foy que leurs biens, quitterent cent mil escus de rente pour suiure le party François, en recompense dequoy le Mareschal de Victry tasche d'arra-

cher de V. M. vne iniuſtice contre moy toute euidente, qui eſt de declarer entre ſa qualité & la mienne de l'inegalité : ce qu'elle ne ſçauroit faire ſans me priuer de celle que la nature m'a donnee, qui ne me peut eſtre oſtee qu'auec la vie. SIRE, les Roys vos predeceſſeurs n'ont iamais fait difference entre le feu Duc d'Atrye mon grād pere, & les autres Ducs du Royaume. Apres ſa mort, ils ont traicté ſon fils de meſme tant qu'il a veſcu, & ma mere depuis. Voſtre Chambre des Comptes eſt toute remplie des preuues de ce que ie dis, & vos lettres patentes & les breuets que nous en auons en font foy: & eu fin, SIRE, ſe ſeroit pour contenter Victry acheuer en ma perſonne ce que les Eſpagnols ont commencé en ma maiſon : car ils nous ont oſté le bien ſous pretexte de vous auoir trop fidelement ſeruy, & voſtre Maieſté m'oſteroit au lieu de recompenſe ce qu'ils ne m'ont peu oſter, qui eſt le ſeul tiltre qui me reſte de tant de pertes des miens: enquoy eux

& l'estat de la fortune presente de leurs successeurs laissent vn memorable exemple à la posterité, & à tous ceux de leur condition, cõme quoy & iusques où l'on doit embrasser les interests des Roys & des Princes. Mais puis que c'est en mon extraction paternelle, où il cherche principalement de l'auantage auec moy pour s'exempter de mesurer son espee à la mienne, & qu'il interprete malicieusement, & auec mespris, le suiect qui m'oblige à porter le surnom maternel. Ie vous diray, SIRE, que la maison de Diacette, dont ie tire mon origine paternelle, ne doit rien en antiquité de Noblesse à celle des Aquauiues, quoy que celle-cy ait de verité porté des tiltres plus illustres & plus releuez, & c'est aussi ce qui fit desirer à ma mere, afin que son nom se perpetuast en France, où elle auoit receu tant d'honneur des Reines ses maistresses, & pour n'ensseuelir dans l'oubly les merites des siens enuers ceste Couronne, que le second fils fust son heritier, portast son

son nom & ses armes, & le tiltre de maison, par vne conuention expresse du cõtract de mariage entre feu mon pere & elle: celuy de la maison paternelle, ayãt esté laissé par raison & par honneur à feu mon frere aisné. Iusques icy i'ay faict voir à vostre Majesté la difference qu'il y a de la maison d'Aquauiue à celle de l'Hospital, qui est le surnom qu'ont pris ceux du Mareschal de Victry depuis qu'ils sont en France: & ie luy feray voir maintenant qu'il n'y en a pas moins entre celle de Diacette & la maisõ de Galluci, nõ Calabrois, qui en Frãçois veut dire Coqueret, ou Cocheret & qui est le veritable surnõ du Mareschal de Victry, & celui que les siens ont apporté du lieu d'où il tire son origine, & porté en France durant plusieurs annees, iuques à ce qu'ils avent pris celuy de l'Hospital pour se leuer & honorer: ce qu'il ne pourra nier luy-mesme. Pour doncques verifier l'antiquité & la Noblesse de la maison de Diacette à vostre Maiesté, ie feray voir en presen-

ce de tel qu'il luy plaira d'ordonner par preuues & tiltres authentiques, qu'en l'an 1207. qui est au delà de quatre cens ans, elle seigneurioit vne bonne partie du Calentin, païs compris dans la Toscane, dans lequel elle a fondé il y a six cẽs ans le fameux Monastere de Camaldoly, chef de cet Ordre, & l'vn des plus grands & plus celebres de toute l'Italie, qui est auiourd'huy sur pied, tres-riche & tres-opulent, auquel elle a donné vne partie des terres & vassaux qu'elle possedoit en ce païs, sans qu'elle recogneuſt autre superiorité que celle de l'Empereur par droict de foy & hommage seulemẽt, iusques à ce qu'elle soit entrée en la Republique de Florence, soit par crainte d'estre enuahie par vne puissance plus grande & voisine, ou pour d'autres confederations : & depuis y estre entrée elle y a receu tous les tiltres & honneurs que ceste Republique pouuoit conferer, & mesmes la dignité souueraine par plusieurs fois & entre autres en l'année 1294. &

159 Le Chasteau de Diacette, origine de ma maison paternelle, est encore deuous dans le mesme païs, & n'a iamais esté possedée que de ceux de mon nom : il m'appartient encore auiourd'hui, & celui de quelques autres terres voisines à d'autres de ma maison, auec beaucoup de marques d'ancienneté, comme est la collation de plusieurs benefices en tous ces lieux, & entre autres d'vne Commanderie de Malte d'assez bon reuenu, qui depuis long temps a esté fondee par mes predecesseurs, & par eux conferée à qui & comme ils ont voulu, & dont i'ay pourueu en l'annee mil six cens quinze, au Seigneur Vincense Dony, ce droit m'ayant esté transferé de pere en fils. Ie croy, SIRE, que ceste marque de Noblesse plus qu'ordinaire se trouuera en peu de Maisons, & que si ie dis vray comme i'offre de iustifier, le Mareschal de Victry ne doit ny ne peut pretendre difference auec moy pour ce qui est de l'extraction, quand bien ie n'aurois autre preuue

que ceſte derniere : mais ie luy feray voir de plus qu'il y auoit des dignitez & des tiltres en la maiſon de mes peres, auant qu'il y euſt des Gentils-hommes en la ſienne, & que par lettres patentes d'Alphonſe Roy de Naples, du vingt-ſixieſme Decembre mil quatre cens quarante & vn, il y a tantoſt deux cens ans, le Seigneur Paule de Diacette, dont ie deſcens, a eſté honoré par luy du tiltre de Comte, pour recognoiſſance des ſeruices à luy rendus és guerres où il l'auoit ſuiuy. Il y a apparence, SIRE, qu'en ce temps-là celle du Mareſchal de Victry en l'eſtat que ie l'ay repreſentee à voſtre Majeſté dans ce meſme païs, ne pretendoit pas d'aller du pair auec la mienne. Si i'auois beſoin de plus d'ancienneté ou de plus de dignitez pour oppoſer aux meſdiſances & aux imaginaires grandeurs du Mareſchal de Victry, ie pourrois encore monſtrer à voſtre Majeſté que le Comte Orlande Cattani de Diacette donna à Sainct François

d'Assise il y a plus de quatre cens ciquante ans dans le païs susdit du Casentin le mont de la Vergne, tant cogneu & renommé par le monde, le Sainct y aiant faict bastir le second Monastere de son Ordre, & receu les sacrez Stigmates en ce lieu, celebre pour plusieurs autres miracles qu'il y a faits : la sepulture du mesme Comte s'i voit encore auiourd'hui à l'entree de l'Eglise, auec les inscriptions qui preuuent ce que ie dis: mais, parce que ie ne descends pas de ceste branche, qui est estainte il y a long temps, & que moins de deux cens ans estoient suffisans pour retrouuer encore les ancestres du Mareschal de Victry parmi la lie du peuple ie n'adict ceci qu'en passant, & tai le reste par modestie, & pour n'estre superflu. Ie iustifierai en fin par contracts de mariage consecutifs depuis quatre cens ans, que ceux de la maison de Diacette, tant hommes que femmes ne se sont iamais mesalliez, & ont apparenté de temps en temps aux plus.

grandes illuſtres familles de Florence ſans exception, & à celle des Barberins entre autres honorée auiourd'huy du Pontificat: & pour conclurre ce poinct, ie feray voir ſans vanité à Victry, que ceux de ſa maiſon ont autres-fois tenu à grand honneur d'eſtre employez au ſeruice des miens, & qu'encores depuis peu à Naples ils ont ſeruy en qualité de domeſtiques le pere de celuy qui m'vſurpe à preſent le Duché d'Atrie & que de plus en France le ſieur de Liuerdi, aieul maternel de la Mareſchale de Victri, a eſté Secretaire du feu Prince de Melfe mon aieul: ce qu'elle peut mettre entre les tiltres les plus honorables de ſa maiſon. Que s'il faut venir en comparaiſon des ſeruices rendus de part & d'autre à voſtre Couronne, i'ai pour le moins cét aduantage ſur luy, que ceux dont ie deſcens y ont beaucoup perdu, & les ſiens beaucoup gagné, & qu'aucuns des miens n'ont iamais porté les armes contre les Rois vos predeceſſeurs, ni con-

tre le feu Roy Henry le Grand que le mien a perdu la vie en le seruant, & y a presque despensé tout son bien, & creé les debtes dont Victry s'est rendu l'acheteur, à l'entretenement de grand nombre de gens de guerre, & de garnisõs qu'il a soudoiées & paiées à ses despens, pour la garde de Chasteauuillain, qui a esté assiegé trois fois par ceux de la Ligue, sãs auoir esté prise, & qui seule dans la Champagne, auec Langres & Chaalons, n'a iamais tenu autre parti que du feu Roy vostre Pere, au temps que celuy du Mareschal de Victry seruoit ses ennemis. Pour moy, SIRE, i'aduoue que ie ne vous ay iamais rẽdu de seruices proportionnez à mes desirs, & à mes obligations, pour ne m'estre trouué en France pendant quelqués occasions qui s'i sont presentées, bien que durant que i'i ay esté ie n'en ai perdu vne seule; mais c'estoit bien seruir vostre Maiesté, puis qu'apres tant de pertes sans recompense, au lieu de l'importuner i'estois esloigné; a-

uec ſa permiſſion, pour taſcher à recouurer les moiens de me maintenir aupres d'elle, ſelon ce que ie ſuis, & ſelon ma condition, ayant creu qu'il m'eſtoit honteux de viure autrement aux yeux du mõde, ne pouuant auec le peu qui me reſtoit ſouſtenir, comme i'ay deſia dit, la qualité à quoi ma naiſſance m'oblige. Et neantmoins aux lieux où ie me ſuis trouué pendant mes abſences, i'ai de bons teſmoins, & bien qualifiez, qui ſçauent & le diront, & croy que voſtre Maieſté ne le peut ignorer, que i'y ay recherché les occaſions de la ſeruir, pour n'en dire d'auantage. Quant au Mareſchal de Victri, qui ne parle en tous lieux que de ſes hauts faits, & qui s'attribuë le principal honneur de la defaite de Monſieur de Soubize: I'ay apris, SIRE, de quelques perſonnes de qualité & braues hommes qui y ont tres-dignement ſerui voſtre Maieſté, à qui ſeule la gloire en eſt deuë, que tant de ceſte action qu'autres ſuiuantes, il en a plus eſcrit & fait imprimer à

Paris

Paris qu'il n'en a fait : Et pour ſes chefs d'œuures precedens, dont il ſe fait tout ſuperbe & glorieux, voſtre Maieſté n'a ſi chetif ſubiet en ſon Roiaume qui n'euſt executé ſes commandemens plus hardimens & plus reſolument que lui, & qui ne l'euſt ſeruy plus diſcrettement en la ſuitte. Tant y a, Sire, que ie ne voy point ny en la naiſſance, ny en merites genereux & particuliers enuers voſtre Couronne, ny en courage, ny en qualité quelconque, en quoi ie puiſſe eſtre inferieur ou inegal à Victry, ny pourquoi il puiſſe s'excuſer de meſurer ſon eſpée à la mienne ; ie lui cede ſeulement en la garde de la bourſe de voſtre Eſpargne, & de vos finãces, mais ie l'appelle au lieu d'hõneur tel qu'il plaira à voſtre Majeſté d'ordonner : & s'il veut que ie perde l'opinion que i'ay conceuë de longue main, comme beaucoup d'autres, qu'il y a eu touſiours plus d'artifice en sõ fait que de valeur, & plus d'oſtentation que de courage, il emploiera, comme ie l'en ſemons, tout

ſon credit & ſa faueur enuers voſtre Maieſté pour nous faire accorder ma demande. Pour moi, Sire, ie la tiendrai pour vne tres digne recompenſe de tous les ſeruices des miens, & croi que ceſte requeſte eſt d'autant plus fauorable, que ie ne la faits qu'apres auoir tenté & eſſaié, comme i'ai dit, tout plein d'autres remedes les plus honneſtes & plus iuſtes que ie me ſuis peu imaginer, & meſme pendant quelque temps celui de la Iuſtice. Mais, Sire, cõment en peut on eſperer contre ceux qui ſont en poſſeſſion de vos finances, puiſque ſur vn ſimple bruit deſauoué, meſme de tous ceux que l'on a dit y eſtre intereſſez, & des perſonnes qui ſeules le pouuoient ſçauoir, s'il euſt eſté vray, Monſieur le Procureur general, qui fait l'aueugle & le ſourd au fait de ſes parens & des autres qui n'ont pas comme moy les finances & ſes amis & ſes alliez pour parties, fait le clair-voyant aux miẽs: & pour complaire au Mareſchal de Victry & aux ſiens à qui il appartient

a donné ſes concluſions à voſtre Cour de Parlement, & demandé, ſans qu'il precedaſt aucune information, ſans cognoiſſance de cauſe, & ſans teſmoins, que l'on decretaſt priſe de corps contre moy, ſurvn appel imaginaire, & dont le bruit eſt faux. Il s'excuſe, en diſant que V. Majeſté, lui aiant aſſeuré que cela n'eſtoit point, & quand meſme elle lui euſt faict ce commandement, pour auoir peut-eſtre eſté mal informée, ou autrement, il deuoit repreſenter à voſtre Majeſté l'eſtat de l'affaire, & l'ordre requis en la Iuſtice. Monſieur le premier Preſident auſſi voiant qu'en ceſte compagnie ſi celebre il y en auoit qui ne vouloient conſentir à vn decret de priſe de corps, ſans qu'on informaſt auparauant, fit office d'allié à madame de Beaumarchais, & ſon beau fils, remonſtrant que ledit decret ſe deuoit accorder, & qu'il ne pouuoit faire que de bons effects: car par ce moien ou ie me viendrois iuſtifier en perſonne, ou l'on me

contraindroit à quitter la France: ce sont ses termes. Ie laisse iuger aux plus clair-voians s'il pouuoit auoir autre dessein que d'attendre que mon innocence m'amenast prisonnier entre ses mains (qui est à dire celle de mes ennemis) puis qu'il est leur parent proche, pour au lieu de me iustifier me faire acheter ma liberté aux despens d'vn accord honteux, sçachant bien qu'il ne me pouuoit oster la vie. SIRE, les Iuges ordinairement se recusent d'eux-mesmes és causes où leurs parens ou alliez ont interest: & au lieu de cela, le premier des deux que i'ai nommez enuoia au sieur de Beaumarchais par l'vn des siens le decret de prise de corps aussi tost qu'il fut expedié contre moi: & ne m'aiant sceu auoir, ils m'ont faict crier à trois briefs iours par Paris, & ie me voi à la veille d'estre mis quand il plaira à Victri ignominieusement dans vn tableau, pour ne me vouloir pas laisser rauir le bien & l'honneur iniustement, ce n'est que pour cela que

l'on me rend coulpable & criminel, croiant par les voies qu'ils tiennent me contraindre à leur laisser le premier, accommoder le second, & triompher de l'vn & de l'autre, en s'exemptant du peril, si le dessein qu'ils proiettent reüssissoit, de m'enuoier en Italie par crainte de leur oppression, où ils se persuadent que l'esperance de quelque meilleure fortune me pourroit attirer. MAIS, SIRE, ie ne crains point la Iustice n'aiant offensé vostre Majesté, ny en pensee, ny en effect, ny ne sçay que c'est d'aller chercher du bien & de la fortune aux despens de mon honneur, que Victry a blessé auec aduantage par les iniures & menaces que i'ay representees à vostre Majesté, de mon bien qu'il a volé en mon absence, de la memoire de mes ancestres & de ma naissance qu'il a calomniee faussement, de ma vie & de ma personne, qu'il faict poursuiure iniustement: En fin il n'a rien oublié en quoy il m'ayt peu offenser qu'il ne l'ayt faict, & apres l'on veut

que ie le souffre. Permettez, SIRE, que ie vous die que ie mourray de mille morts auparauant, & que ie me plaigne à vostre Majesté du traittement que reçoiuẽt en vostre Royaume & deuant vos yeux ceux qui ont quitté leur patrie, leurs biens, leurs parens, & leurs amis pour se rendre vos subiects : & de tout cela ie n'en demande autre recompense ny autre satisfaction à vostre Majesté que la permission de retirer mon honneur des mains de Victry par le combat d'entre luy & moy, que ie supplie encore vne fois à vostre Majesté de m'accorder, auec tout le respect neantmoins & l'humilité que doit,

SIRE,

Vostre tres-humble, tres-obeissant, & tres-fidel subject & seruiteur,

S. D'AQVAVIVE ATRYE.

De Cambray ce 27. Iuillet, 1624.

Universitas
BIBLIOTHECA

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ott
Date due

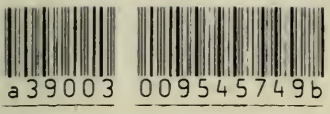
a39003 009545749b